



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet LECTEURS DE CODES À BARRES PORTATIF LECTEURS DE CODES À BARRES PORTATIFS	
Solicitation No. - N° de l'invitation G9292-228725/A	Date 2021-08-12
Client Reference No. - N° de référence du client G9292-228725	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-467-80290	
File No. - N° de dossier hn467.G9292-228725	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2021-09-02 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dubé, Robert	Buyer Id - Id de l'acheteur hn467
Telephone No. - N° de téléphone (613) 296-1526 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 943-7620
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PRÉCISÉ DANS LES PRÉSENTES SPECIFIED HEREIN	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division
L'Esplanade Laurier
East Tower, 4th floor,
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	2
1.2 ÉNONCÉ DES TRAVAUX.....	2
1.3 COMPTE RENDU	2
1.4 SERVICE CONNEXION POSTEL.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.1.2 PRODUITS ÉQUIVALENTS.....	3
2.1.3 PRODUITS ÉQUIVALENTS – ÉCHANTILLONS	4
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	5
2.4 LOIS APPLICABLES	5
2.5 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS.....	5
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	7
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	7
SECTION II : SOUMISSION FINANCIÈRE.....	8
SECTION III : ATTESTATIONS.....	8
SECTION IV: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	10
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	10
4.3 MÉTHODE DE SÉLECTION.....	11
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	12
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION.....	12
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .	12
5.2.4 ATTESTATIONS ADDITIONNELLES PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT	14
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....	16
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	16
6.2 ÉNONCÉ DU BESOIN	16
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	16
6.4 DURÉE DU CONTRAT	18
6.5 RESPONSABLES.....	19
6.6 PAIEMENT.....	20
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	21
6.8 ATTESTATIONS.....	21
6.9 LOIS APPLICABLES	21
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	22
6.11 CLAUSES DU GUIDE DES CCJA (LIVRAISON).....	22
6.12 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION - LIVRAISON À DESTINATION.....	22
ANNEXE A – ÉNONCÉ DES BESOINS (EB).....	23
ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT	34
FORMULAIRE A – FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION	38
FORMULAIRE B: FORMULAIRE DE VALIDATION DE LA CONFORMITÉ TECHNIQUE.....	39

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou les services conformément aux exigences techniques ci-incluses.

1.2.1 Exigences de la livraison

La livraison pour la période initiale du contrat doit être complétée dans les 30 jours qui suivent immédiatement la date d'attribution du contrat.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Service Connexion postal

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2020-05-28) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

Références de CCUA	Section	Date
B1000T	Condition du matériel	2014-06-26
A9033T	Capacité financière	2012-07-16

2.1.2 Produits équivalents

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a. indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b. déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - c. fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
 - d. présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;
 - e. indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a. la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;

- b. le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

2.1.3 Produits équivalents – échantillons

Si le soumissionnaire offre un produit équivalent, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement. Ensuite un contrôle de validation de la soumission sera effectué, le Canada examinera la solution proposée dans la soumission classée au premier rang (établi après l'évaluation financière) afin de confirmer qu'elle fonctionnera comme décrit dans la soumission et qu'elle satisfait aux exigences en matière de fonctionnalité technique décrites dans l'énoncé des besoins.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir **3** échantillons au responsable technique, frais de transports payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les **trois (3)** jours civils après la date de la demande. Les échantillons fournis par le soumissionnaire seront retournés au soumissionnaire et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

2.2 Présentation des soumissions

Compte tenu de la pandémie actuelle de COVID 19, il est demandé que tous les fournisseurs soumettent leur soumission par le service Connexion postal:

Puisque plusieurs personnes travaillent présentement de la maison et dans le but de prévenir la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) dans les communautés, les soumissionnaires doivent utiliser le service Connexion postal pour la transmission électronique de leur soumission.

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la demande de soumissions.

Remarque : Les soumissionnaires **doivent** soumettre leurs soumissions en utilisant Connexion postal pour la clôture des soumissions à l'Unité de réception des soumissions dans la région de la capitale nationale, l'adresse de courriel est la suivante :

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postal, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées **2003** ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postal si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postal.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

Si vous rencontrez des difficultés avec le système de connexion postel, vous pouvez contacter notre unité de réception des soumissions à l'adresse suivante pour obtenir de l'aide:

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

N'envoyez pas une soumission ou offre directement à cette adresse courriel.

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, et à l'heure indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 5 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :

- Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)

Solicitation No. - N° de l'invitation

G9292-228725/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn467

CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

-
- Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission dans des sections distinctes comme suit :

Le soumissionnaire doit envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique
Section II : Soumission financière
Section III : Attestations
Section IV : Renseignements supplémentaires

NOTE: Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ou en format papier à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

La soumission technique doit traiter clairement et de manière suffisamment approfondie des points faisant l'objet des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, le Canada demande que les soumissionnaires reprennent les sujets dans l'ordre des critères d'évaluation, sous les mêmes rubriques. Pour éviter les recoupements, les soumissionnaires peuvent faire référence à différentes sections de leur soumission en indiquant le numéro de l'alinéa et de la page où le sujet visé est déjà traité.

La soumissions technique comporte ce qui suit :

- 1) Formulaire de présentation des soumissions (Formulaire A) :** Les soumissionnaires devraient joindre le formulaire de présentation des soumissions à leur soumission. Ce formulaire constitue un document général sur lequel les soumissionnaires peuvent fournir les renseignements exigés dans le cadre de l'évaluation de la soumission et de l'attribution du contrat. L'utilisation de ce formulaire pour fournir les renseignements n'est pas obligatoire, mais elle est recommandée. Si le Canada considère que les renseignements requis par le formulaire de présentation des soumissions sont incomplets ou doivent être corrigés, le Canada accordera au soumissionnaire la chance de compléter ou de corriger ces renseignements.
- 2) Justification à l'appui de la conformité technique (Formulaire B) :** Dans la soumission technique, le soumissionnaire doit prouver sa conformité ainsi que celle de la solution qu'il propose aux articles de l'annexe « A » - Besoin précisés dans le formulaire de justification à l'appui de la conformité technique, qui constitue le format demandé pour fournir la justification. Il n'est pas obligatoire que le formulaire de justification à l'appui de la conformité technique traite des parties de la présente demande de propositions qui ne sont pas mentionnées dans le formulaire. La justification peut être soit une description écrite des spécifications du lecteur de codes à barres portatif et / ou l'inclusion de

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

feuilles de spécifications pour justifier la façon dont le lecteur de codes à barres portatif proposé répond aux critères obligatoires. Il n'est pas suffisant de simplement déclarer que le soumissionnaire, ou la solution ou les produits qu'il propose, est conforme.

Les soumissionnaires :

- a) doivent indiquer le nom de marque ainsi que le modèle ou le numéro de pièce du produit proposé;
- b) devraient fournir avec leurs soumissions, mais doivent si demandé à la suite de la clôture de la DDP, les spécifications complètes et les documents techniques démontrant que le produit proposé satisfait aux exigences obligatoires indiquées dans l'invitation (formulaire B).

Lorsque le Canada détermine que la justification n'est pas complète, le soumissionnaire sera jugé non conforme et sa soumission sera rejetée. La justification peut mentionner des documents supplémentaires joints à la soumission. Cette information peut être mentionnée dans la colonne « Référence » du formulaire de justification à l'appui de la conformité technique, où les soumissionnaires doivent inclure l'endroit précis où se trouvent les documents d'accompagnement, y compris le titre du document et les numéros de page et d'alinéa. Lorsque la référence n'est pas suffisamment précise, le Canada peut demander au soumissionnaire de lui préciser l'endroit approprié dans le document.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement en Annexe B. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Section IV: Renseignements supplémentaires

Les soumissionnaires devraient aussi inclure dans leur soumission toute autre information pertinente à cette invitation.

3.1.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable:

Renseignements généraux	Suivi de la livraison
Nom: _____ Numéro de téléphone : _____	Nom: _____ Numéro de téléphone : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

Numéro de télécopieur: _____ Courriel : _____	Numéro de télécopieur: _____ Courriel : _____
--	--

3.1.3 Demandes pour les exigences en matière de soutien, de retour à l'atelier, de résolution de problèmes et de bureau de service

Vous êtes prié d'indiquer la personne ressource et le bureau/dépôt le plus près qui fourniras ce travail :

Demandes pour les exigences en matière de soutien, de retour à l'atelier, de résolution de problèmes et de bureau de service
Nom: _____ Numéro de téléphone : _____ Numéro de télécopieur: _____ Courriel : _____ Adresse postale: _____ _____ _____

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

Les soumissionnaires devraient traiter les critères d'évaluation avec suffisamment de profondeur dans leur soumission. Simplement indiquer qu'un critère est respecté n'est pas suffisant. Les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

- a) Conformité aux exigences techniques ci-incluse; et
- b) Les soumissions doivent être soumises pour tous les produits livrables.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de manutention, d'expédition et de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables, le cas échéant.

4.2 Contrôle de validation de la soumission classée au premier rang :

Dans le cadre du contrôle de validation de la soumission, le Canada examinera la solution proposée dans la soumission classée au premier rang (établi après l'évaluation financière) afin de confirmer qu'elle fonctionnera comme décrit dans la soumission et qu'elle satisfait aux exigences en matière de fonctionnalité technique décrites dans l'énoncé des besoins. Le contrôle de validation de la soumission aura lieu dans la région de la capitale nationale, dans un emplacement du gouvernement du Canada fourni par le Canada, qui permettra de recréer l'environnement technique décrit dans l'énoncé des besoins.

Après la réception de l'avis émis par l'autorité contractante, le soumissionnaire aura un maximum de **trois (3) jours ouvrables** pour livrer la solution proposée à l'adresse d'expédition fournie au moment de l'envoi de l'avis. Le Canada effectuera alors le contrôle de validation. Le processus de contrôle de validation de la soumission durera au maximum quatre semaines, à moins que toutes les parties n'en conviennent autrement.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

Le matériel, le logiciel et les autres éléments fournis pour le contrôle de validité de la soumission doivent être identiques à ceux de la solution proposée. Le Canada assumera tous les coûts liés aux installations fournies, à l'infrastructure requise et aux employés du Canada. Tous les coûts du soumissionnaire, y compris les coûts liés à l'expédition et à la livraison de la solution, seront à sa charge.

Le soumissionnaire doit fournir les ressources techniques requises pour corriger toutes les lacunes et résoudre tous les problèmes découverts pendant le contrôle de validité. Les ressources techniques doivent être joignables par téléphone et par courriel. Même si le contrôle sera effectué par le client, le soumissionnaire doit assurer la disponibilité d'au moins une ressource technique par téléphone et par courriel pour corriger toutes les lacunes et résoudre tous les problèmes découverts pendant le contrôle de validité. Si nécessaire, le soumissionnaire peut avoir à fournir une ressource technique sur place pendant au plus cinq jours ouvrables au cours du contrôle de validité de la soumission. Si le soumissionnaire est incapable de corriger les lacunes et de résoudre les problèmes rencontrés dans un délai de trois jours ouvrables pendant le contrôle de validité, la solution logicielle proposée sera jugée **NON CONFORME** et aucune autre évaluation ne sera effectuée.

Le Canada documentera les résultats du contrôle de validation de la soumission. S'il juge que la solution proposée ne satisfait pas à une exigence obligatoire de la demande de soumissions, la soumission ne réussira pas le contrôle de validation de la soumission et sera jugée non recevable.

Si, à tout moment au cours du contrôle de validation, le Canada détermine que la solution proposée par le soumissionnaire ne satisfait pas à une exigence obligatoire de la présente demande de soumissions, la proposition du soumissionnaire ne passera pas le contrôle de validation et sera rejetée d'emblée. À la suite de cette évaluation, le soumissionnaire ne sera plus jugé conforme, le contrôle de validation auprès de celui-ci prendra fin, la proposition sera rejetée et le soumissionnaire ayant présenté la proposition conforme suivante classée au premier rang sera choisi pour un contrôle de validation. Ce processus se répétera tant qu'un soumissionnaire n'aura pas passé le contrôle de validation.

Dans le cadre du contrôle de validation de la soumission, le soumissionnaire accorde au Canada une licence restreinte d'utilisation de la solution logicielle proposée par le soumissionnaire (le cas échéant) à des fins d'essai et d'évaluation.

4.3 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable.

La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse globalement du prix total des tableaux 1, 2, 3 et 4 de l'annexe B – Base de paiement.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

5.2.2 Attestation des caractéristiques environnementales générales

Le soumissionnaire doit sélectionner et remplir l'une des deux déclarations suivantes aux fins d'attestation

A) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire est inscrit ou rencontre la norme ISO 14001.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

Date

ou

B) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire satisfait et continuera de satisfaire, pendant toute la durée du contrat, à un minimum de quatre (4) des six (6) critères identifiés dans le tableau ci-dessous.

Le soumissionnaire doit indiquer qu'il satisfait à un minimum de quatre (4) critères.

Pratiques écologiques au sein de l'organisation des soumissionnaires	Insérez un crochet pour chaque critère qui est respecté.
Favorise un environnement sans papier au moyen de directives, procédures et / ou des programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des activités quotidiennes, excepté lors d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé dans le cadre des activités quotidiennes est composé d'un minimum de 30% de matières recyclées et possède une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise préférentiellement des encres écologiques et achète des cartouches d'encre réusinées ou cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Des bacs de recyclage pour le papier, le papier journal, le plastique et l'aluminium sont disponibles et vidés régulièrement conformément au programme de recyclage local.	
Un minimum de 50% de matériel de bureau détient une certification écoénergétique.	

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

Date

5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

5.2.4 Attestations additionnelles préalables à l'attribution d'un contrat

5.2.4.1 Formulaire de certification du Fabricant d'équipement d'origine (FEO)

Dans le cadre de l'évaluation, le Canada exige une attestation du fabricant d'équipement d'origine (FEO) dans le cas des lecteurs de codes à barres portatifs proposés. Si le soumissionnaire est le FEO, il doit fournir le certificat intitulé « Certificat du fabricant d'équipement d'origine (FEO) – Le soumissionnaire est le FEO des produits offerts ». Si le soumissionnaire n'est pas le FEO, il doit fournir le certificat intitulé « Certificat du FEO – Le soumissionnaire n'est pas le FEO des produits offerts », >. Si le soumissionnaire fournit des produits provenant de plusieurs FEO, un certificat distinct doit être fourni pour chaque FEO.

Certificat du FEO – Le Soumissionnaire est le FEO des produits offerts	
Au nom du soumissionnaire, j'atteste que le soumissionnaire est lui-même le FEO des produits offerts en réponse à la demande de soumissions décrite ci-dessous.	
Numéro de la demande de soumissions	G9292-228725/A
Nom du soumissionnaire	
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire	
Nom du représentant autorisé du soumissionnaire	
Date de signature	
Si ce certificat n'est valide que pour certains produits ou services précis, veuillez préciser lesquels.	

Avis à l'intention de la coentreprise qui présente la soumission : Si l'un des membres de la coentreprise est le FEO, ce certificat doit être signé par ce membre de la coentreprise.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

Certificat du FEO – Le Soumissionnaire n'est pas le FEO des produits offerts	
Le FEO identifié ci-dessous autorise le soumissionnaire identifié ci-après à fournir ses produits et à assurer l'entretien relatif à ces produits pour le contrat octroyé en réponse à la demande de soumissions décrite ci-dessous.	
Nom du FEO	
Adresse du FEO	
Nom du représentant autorisé du FEO	
Titre du représentant autorisé du FEO	
Numéro de téléphone du représentant autorisé du FEO	
Numéro de télécopieur du représentant autorisé du FEO	
Signature du représentant autorisé du FEO	
Date de signature	
Numéro de la demande de soumissions	G9292-228725/A
Nom du soumissionnaire	
Si ce certificat n'est valide que pour certains produits ou services, veuillez préciser lesquels	

Remarque à l'intention des soumissionnaires en coentreprise : Les certificats du FEO doivent désigner (en tant que soumissionnaire) TOUS les membres de la coentreprise faisant partie de la soumission qui participeront à la livraison des biens ou à la prestation de services pour l'équipement de ce FEO au cours de l'exécution du contrat, ou la coentreprise elle-même doit être nommée (si un nom a été attribué à la coentreprise).

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé du besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou services conformément à l'énoncé du besoin qui se trouve ci-inclus.

6.2.1 Biens et(ou) services optionnels

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, les services ou les deux, qui sont décrits dans le présent contrat selon les mêmes conditions et aux prix et(ou) aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, pour la quantité totale ou une partie de la quantité, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment avant la date d'expiration du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

6.2.2 Clauses du *Guide des CCUA*

Références de CCUA	Section	Date
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16
B1501C	Appareillage électrique	2018-06-21

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2010A](#) (2020-05-281), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3.1.1 Période de garantie

L'article 09 des conditions générales 2010A est modifié en remplaçant la période de douze (12) mois par soixante (60) mois.

L'article 14 des conditions générales supplémentaires 4001 est modifié en remplaçant la période de douze (12) mois par soixante (60) mois.

L'article 15 des conditions générales supplémentaires 4003 est modifié en remplaçant la période de douze (12) mois par soixante (60) mois.

6.3.2 Atteinte aux droits de propriété intellectuelle et redevances

1. L'entrepreneur déclare et garantit qu'au meilleur de sa connaissance, ni lui ni le Canada ne portera atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers dans le cadre de l'exécution ou de l'utilisation des travaux, et que le Canada n'aura aucune obligation de verser quelque redevance que ce soit à quiconque en ce qui touche les travaux.
2. Si quelqu'un présente une réclamation contre le Canada ou l'entrepreneur pour atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou pour des redevances en ce qui touche les travaux, cette partie convient d'aviser immédiatement l'autre partie par écrit. En cas de réclamation contre le Canada, le procureur général du Canada, en vertu de la [Loi sur le ministère de la Justice](#), L.R., 1985, ch. J-2, sera chargé des intérêts du Canada dans tout litige où le Canada est partie, mais il peut demander à l'entrepreneur de défendre le Canada contre la réclamation. Dans l'un ou l'autre des cas, l'entrepreneur convient de participer pleinement à la défense et à la négociation d'un règlement, et de payer tous les coûts, dommages et frais juridiques engagés ou payables à la suite de la réclamation, y compris le montant du règlement. Les deux parties conviennent de ne régler aucune réclamation avant que l'autre partie n'ait d'abord approuvé le règlement par écrit.
3. L'entrepreneur n'a aucune obligation concernant les réclamations qui sont présentées seulement parce que :
 - a. le Canada a modifié les travaux ou une partie des travaux sans le consentement de l'entrepreneur ou il a utilisé les travaux ou une partie des travaux sans se conformer à l'une des exigences du contrat; ou
 - b. le Canada a utilisé les travaux ou une partie des travaux avec un produit qui n'a pas été fourni par l'entrepreneur en vertu du contrat (à moins que l'utilisation ne soit décrite dans le contrat ou dans les spécifications du fabricant); ou
 - c. l'entrepreneur a utilisé de l'équipement, des dessins, des spécifications ou d'autres renseignements qui lui ont été fournis par le Canada (ou par une personne autorisée par le Canada); ou
 - d. l'entrepreneur a utilisé un élément particulier de l'équipement ou du logiciel qu'il a obtenu grâce aux instructions précises de l'autorité contractante; cependant, cette exception s'applique uniquement si l'entrepreneur a inclus la présente déclaration dans son contrat avec le fournisseur de cet équipement ou de ce logiciel : « [Nom du fournisseur] reconnaît que les éléments achetés seront utilisés par le gouvernement du Canada. Si une tierce partie prétend que cet équipement ou ce logiciel fourni en vertu du contrat enfreint les droits de propriété intellectuelle, [nom du fournisseur], à la demande de [nom de l'entrepreneur] ou du Canada, défendra à ses propres frais, tant [nom de l'entrepreneur] que le Canada contre cette réclamation et paiera tous les coûts, dommages et frais juridiques connexes ». L'entrepreneur est responsable d'obtenir cette garantie du fournisseur, faute de quoi l'entrepreneur sera responsable de la réclamation envers le Canada.
4. Si quelqu'un allègue qu'en raison de l'exécution des travaux, l'entrepreneur ou le Canada enfreint ses droits de propriété intellectuelle, l'entrepreneur doit adopter immédiatement l'un des moyens suivants :
 - a. prendre les mesures nécessaires pour permettre au Canada de continuer à utiliser la partie des travaux censément enfreinte; ou

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

- b. modifier ou remplacer les travaux afin d'éviter de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle, tout en veillant à ce que les travaux respectent toujours les exigences du contrat; ou
- c. reprendre les travaux et rembourser toute partie du prix contractuel que le Canada a déjà versée.

Si l'entrepreneur détermine qu'aucun de ces moyens ne peut être raisonnablement mis en œuvre, ou s'il ne prend pas l'un de ces moyens dans un délai raisonnable, le Canada peut choisir d'obliger l'entrepreneur à adopter la mesure c), ou d'adopter toute autre mesure nécessaire en vue d'obtenir le droit d'utiliser la ou les parties des travaux censément enfreinte(s), auquel cas l'entrepreneur doit rembourser au Canada tous les frais que celui-ci a engagés pour obtenir ce droit.

6.3.3 Conditions générales supplémentaires

4001 (2015-04-01) Achat, location et maintenance de matériel;
4003 (2010-08-16) Logiciels sous licence;
4004 (2013-04-25) Services de maintenance et de soutien des logiciels sous licence; et
4006 (2010-08-16) L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux; s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au _____ inclusivement, permettant les livraisons des produits requis et des périodes de garantie associées.
(À compléter lors de l'attribution du contrat)

6.4.1.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ **(Les modalités de livraison telles qu'acceptées seront indiquées lors de l'attribution du contrat).**

6.4.1.2 Livraisons optionnelles

Pour les périodes d'option des années 1, 2 et 3 de l'annexe B, les quantités optionnelles des biens, services ou les deux seront commandées "au fur et à mesure des besoins". L'option ne peut être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, à des fins administratives uniquement, en tout ou en partie, par une modification au contrat.

L'autorité contractante pourra exercer l'option à n'importe quel moment avant la date d'expiration du contrat.

6.4.2 Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus de trois (3) périodes supplémentaire(s) d'une (1) année chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pendant la période prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la base de paiement.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins dix (10) jours civils avant la date d'expiration du contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: **Robert (Bob) Dubé**
Titre : **Spécialiste en approvisionnement**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction de l'approvisionnement des produits industriels et des véhicules
Division HN
L'Esplanade Laurier (LEL)
140, rue O'Connor, Tour Est, pièce 4133
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone: **(613) 296-1526**
Télécopieur : **(613-943-7620**
Courriel: **robert.dube@tpsgc-pwgsc.gc.ca**

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

(À compléter lors de l'attribution du contrat)

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

Le responsable technique sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

(À compléter lors de l'attribution du contrat)

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable:

Renseignements généraux	Suivi de la livraison
Nom: _____	Nom: _____
Numéro de téléphone : _____	Numéro de téléphone : _____
Numéro de télécopieur: _____	Numéro de télécopieur: _____
Courriel : _____	Courriel : _____

6.5.4 Demandes pour les exigences en matière de soutien, de retour à l'atelier, de résolution de problèmes et de bureau de service

Demandes pour les exigences en matière de soutien, de retour à l'atelier, de résolution de problèmes et de bureau de service
Nom: _____
Numéro de téléphone : _____
Numéro de télécopieur: _____
Courriel : _____
Adresse postale: _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme, tel que spécifié dans le contrat. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

6.6.2 Limite de prix

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.3 Paiements multiples

Clause du guide des CCUA [H1001C](#) (2008-05-12) Paiements multiples

6.6.4 Clauses du *Guide des CCUA*

Références de CCUA	Section	Date
C0100C	Vérification discrétionnaire des comptes - biens et(ou) services commerciaux	2010-01-11
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2016-01-28

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
 - b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction de l'approvisionnement des produits industriels et des véhicules
Division HN
L'Esplanade Laurier (LEL)
140, rue O'Connor, Tour Est, pièce 4133
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Attention: Robert (Bob) Dubé

6.8 Attestations

6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) les conditions générales supplémentaires :
 - (i) 4001 (2015-04-01), Achat, location et maintenance de matériel;
 - (ii) 4003 (2010-08-16), Logiciels sous licence;
 - (iii) 4004 (2013-04-25), Services de maintenance et de soutien des logiciels sous licence; et
 - (iv) 4006 (2010-08-16), L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux;
- (c) les conditions générales 2010A (2020-05-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- (d) Annexe A, Énoncé des besoins (EB);
- (e) Annexe B, Base de paiement; et
- (f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (***inscrire la date de la soumission***) (***si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ « ou », modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications.***)

6.11 Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
<u>D2000C</u>	Marquage	2007-11-30
<u>D2001C</u>	Étiquetage	2007-11-30
<u>D9002C</u>	Ensembles incomplets	2007-11-30

6.12 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

Rendu droits acquittés (DDP) tel que précisé dans le contrat selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

La livraison des biens sera effectuée dans diverses régions du Canada conformément à l'appendice « A » – Adresses de livraison et liste des quantités, incluant tous les frais de manutention, d'expédition et de transport à destination. Tous les droits de douane et taxes d'accise applicables doivent être inclus. Taxes applicables en sus, le cas échéant.

Le Canada se réserve le droit d'ajouter de nouvelles adresses de livraison et de facturation lors de l'achat des quantités optionnelles.

ANNEXE A - ÉNONCÉ DES BESOINS (EB)

N° DE DOSSIER D'EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (EDSC) **G9292-228725**

LECTEURS DE CODES À BARRES PORTATIFS AVEC SOCLES/SUPPORTS **POUR SYSTÈME DE DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS**

1. OBJECTIFS

Le Programme de passeport du gouvernement du Canada prend de l'expansion dans le cadre de l'Initiative de modernisation du Programme de passeport (IMPP). L'objectif de l'IMPP est d'accroître l'accès aux services pour les Canadiens (au pays), de renforcer l'intégrité et la sécurité du Programme de passeport et d'obtenir des gains d'efficacité et de générer des économies pour le Canada. Le Système intégré de récupération de l'information (SIRI) mis au point par IRCC et les nouveaux systèmes de délivrance des passeports IMPP-TEMPO utilisent un lecteur de codes à barres portatif pour lire les codes à barres 1-D et 2-D dans le cadre du processus de réception des demandes de passeport. EDSC élargit l'accès aux services de passeport à d'autres emplacements partout au Canada, en s'appuyant sur le réseau existant de bureaux des Centres Service Canada partout au Canada et sur l'utilisation des solutions de délivrance de passeports d'IRCC et de lecteurs de codes à barres portatifs.

2. CONTEXTE

- Il s'agit d'une demande urgente pour faire l'acquisition de lecteurs de codes à barres portatifs nécessaires, en réponse à une hausse anticipée du nombre de demandes de passeport pendant la reprise des services de passeport en raison de la levée des restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19. Les lecteurs de codes à barres portatifs doivent également être prêts en prévision de la hausse attendue du volume de demandes à compter de 2022-2023, compte tenu du cycle de renouvellement de 10 ans.
- Les systèmes actuels de délivrance SIRI (application client bureautique) et Tempo (au moyen d'un navigateur) sont utilisés pour traiter les demandes de passeport et délivrer des passeports aux Canadiens. Ces systèmes permettent la collecte, l'examen et la validation des renseignements sur les clients, l'examen des demandes pour s'assurer qu'elles sont complètes, la numérisation des documents d'accompagnement et le transfert des détails des demandes aux fins de traitement et de livraison des passeports. Le lecteur portatif est utilisé de concert avec ces systèmes pour :
 - numériser le code à barres 2-D sur les formulaires de demande de passeport, afin de préremplir un certain nombre de champs du formulaire;
 - numériser le code à barres 1-D sur les reçus imprimés.
- Les essais effectués avec les deux systèmes démontrent que le lecteur de codes à barres portatif existant, le Zebra DS8108-SR ou l'équivalent, est acceptable. À l'instar du modèle Zebra DS810-SR, tout modèle de lecteur de codes à barres portatif présenté par appel d'offres ne doit pas nécessiter l'installation d'un pilote. Il doit utiliser des pilotes natifs de Microsoft Windows 10 et être « prêt à l'emploi ».
- Les lecteurs de codes à barres portatifs sont nécessaires pour étendre l'offre de services de passeport à environ 317 autres centres Service Canada et ont donc une incidence directe sur la qualité du service offert au public canadien.

3. EXIGENCES

EDSC a un besoin bien défini visant l'acquisition de 1 320 lecteurs de codes à barres portatifs (incluant les socles/supports et les câbles de connexion USB (Universal Serial Bus)) (la « solution »), que l'entrepreneur devra fournir comme indiqué aux présentes. Il devra aussi fournir à EDSC toutes les garanties et tous les services décrits aux présentes. Il faut obtenir la confirmation que la solution est compatible avec le Système intégré de récupération de l'information (SIRI) actuel et les systèmes de délivrance des passeports de l'IMPP.

Aux fins de la fourniture, de la livraison et du fonctionnement de la solution, l'entrepreneur doit fournir :

- a) tout le matériel;
- b) tous les micrologiciels;
- c) tout l'équipement auxiliaire, notamment les câbles, les adaptateurs d'alimentation c.a. et les connecteurs, y compris le câble de connexion USB;
- d) toute la documentation, dont une (1) version électronique téléchargeable en anglais et en français en format Adobe Acrobat (PDF), de tous les documents d'installation, de montage, de gestion, de configuration et d'utilisation;
- e) une garantie de cinq ans couvrant chaque unité achetée;
- f) les services de soutien requis en lien avec la solution de l'entrepreneur et, sur demande;
- g) des unités optionnelles de la solution.

L'entrepreneur doit livrer, activer et appuyer la solution qui sera acceptée par EDSC, qui offrira la qualité d'utilisation et d'exécution et les résultats attendus et qui sera en tout temps conforme aux exigences du contrat.

4. PROCÉDURES D'EXPÉDITION, LIEUX DE LIVRAISON, INSTRUCTIONS ET RAPPORTS

L'entrepreneur doit fournir et livrer les lecteurs de codes à barres portatifs avec socles/supports aux différents emplacements énumérés à l'Appendice A – Liste des adresses et des quantités de livraison.

Dans les cinq jours ouvrables suivant chaque livraison, l'entrepreneur doit fournir au chargé de projet d'EDSC, par courrier électronique, une feuille de calcul électronique (format Microsoft Excel) qui précise le numéro de série de chaque unité et l'adresse physique où elle a été livrée. À mesure que des unités supplémentaires sont livrées, les numéros de série doivent être ajoutés à la feuille de calcul électronique – ce qui en fait une liste cumulative. EDSC doit avoir accès à ce rapport au moment de la réception des envois et il doit être fourni pour la totalité des nouveaux produits ou des produits réparés.

Le rapport doit contenir au moins les renseignements suivants :

- (a) le type de produit ou une courte description;
- (b) le numéro de modèle;
- (c) le numéro de série;
- (d) tout le matériel ainsi que les mises à jour de logiciels et de micrologiciels qui ont été ajoutées à l'appareil;
- (e) le numéro de contrat;
- (f) la date d'expédition;
- (g) la méthode d'expédition et les coordonnées de suivi.

5. EXIGENCES EN MATIÈRE DE SOUTIEN, DE RETOUR À L'ATELIER, DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES ET DE BUREAU DE SERVICE

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

La garantie de 5 ans de l'entrepreneur doit comprendre toute mise à niveau des micrologiciels/logiciels essentiels à l'examen des caractéristiques du lecteur de codes à barres portatif afin de déterminer si le produit est défectueux ou non.

L'entrepreneur doit assurer des services de soutien et de maintenance continus pour l'ensemble du matériel, des logiciels et des micrologiciels qu'il fournit pour toute la durée de la période initiale du contrat et toutes les années d'option.

L'entrepreneur doit fournir des services illimités de soutien technique et de correction d'erreurs résiduelles durant la période de garantie.

L'entrepreneur doit aviser EDSC de toute défectuosité ou de tout mauvais fonctionnement du lecteur de codes à barres portatif et les corriger dans les 90 jours civils suivant l'avis de défectuosité.

La solution de l'entrepreneur doit comprendre des services de soutien et de maintenance, qui comprennent à tout le moins les éléments ci-dessous.

a) Bureau de service de l'entrepreneur :

La solution de l'entrepreneur doit comprendre l'accès à un bureau de service **par téléphone et par courriel dès l'installation de la première solution**. Le bureau de service doit employer du personnel compétent pouvant offrir un service de soutien téléphonique dans les deux langues officielles (anglais et français), selon la langue préférée de l'appelant, au moyen d'un numéro sans frais, du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h (HNE). La ligne d'aide de l'entrepreneur peut utiliser un système interactif de réponse vocale (SIRV) permettant à l'appelant de sélectionner la langue voulue (français ou anglais) dès le début de l'appel.

En dehors du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h (HNE), l'entrepreneur peut, pour son bureau de service, utiliser un système de messagerie plutôt que de demander à un agent de répondre directement aux appels, à la condition qu'un agent rappelle le jour ouvrable suivant, entre 7 h et 17 h (HNE).

Le bureau de service de l'entrepreneur doit :

1) tenir un **registre des activités de soutien technique** relativement aux incidents. Ce registre doit comprendre les éléments suivants :

- (a) le numéro de suivi;
- (b) le numéro de suivi du client (fourni par le client au moment de l'appel);
- (c) la date et l'heure de l'appel;
- (d) la description du problème;
- (e) la résolution du problème;
- (f) l'état;

2) tenir un registre des retours à l'atelier. Ce registre doit comprendre les éléments suivants :

- (a) le numéro de suivi;
- (b) le numéro de suivi du client (fourni par le client au moment de l'appel);
- (c) le numéro de série de la pièce ou de la composante défectueuse;
- (d) la date et l'heure de réception de la pièce ou de la composante défectueuse;
- (e) la date et l'heure d'expédition de la pièce ou de la composante de rechange;
- (f) l'emplacement de la pièce ou de la composante;
- (g) la description du problème;
- (h) la résolution du problème;
- (i) l'état.

b) Retour à l'atelier :

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

La solution de l'entrepreneur doit offrir un soutien au retour à l'atelier pour les solutions. L'atelier de l'entrepreneur doit être situé au Canada. Une pièce ou une composante de rechange entièrement fonctionnelle doit être expédiée à l'adresse de retour désignée d'EDSC dans les 48 heures suivant la demande d'EDSC au bureau de service de l'entrepreneur. EDSC sera responsable de la manutention, de l'emballage et de l'expédition de la pièce ou de la composante défectueuse à l'entrepreneur. L'entrepreneur sera responsable de la manutention, de l'emballage et de l'expédition du matériel de rechange à EDSC.

L'entrepreneur doit tenir un registre des retours à l'atelier comprenant les éléments suivants :

- (a) le numéro de suivi;
- (b) le numéro de série du lecteur de codes à barres portatif défectueux;
- (c) la date et l'heure de réception du lecteur de code à barres portatif défectueux;
- (d) la date et l'heure d'expédition du lecteur de codes à barres portatif de rechange;
- (e) l'emplacement du lecteur de codes à barres portatif;
- (f) la description du problème;
- (g) la résolution du problème;
- (h) l'état.

c) Correctifs, mises à niveau et mesures de correction :

L'entrepreneur doit pouvoir mettre en place un dispositif qui permet de déterminer les correctifs, les mises à niveau et les mesures de correction nécessaires, y compris pour les nouvelles vulnérabilités trouvées dans ses logiciels et dans ceux de tiers (p. ex. Microsoft) qui sont intégrés à la solution. L'entrepreneur doit fournir ces correctifs, mises à niveau et mesures de correction le plus rapidement possible, sans coût additionnel, pendant la période du contrat. EDSC doit être en mesure de télécharger ces correctifs, mises à niveau et mesures de correction par protocole de transfert de fichier sécurisé (SFTP) ou sur le site Web sécurisé du fournisseur.

d) L'entrepreneur doit fournir un compte rendu du journal des activités de soutien technique et des retours à l'atelier à EDSC chaque mois.

6. EXIGENCES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Le lecteur de codes à barres portatif avec socle/support de l'entrepreneur doit à tout le moins respecter les critères techniques obligatoires suivants.

Spécifications techniques

N°	Critères obligatoires	Conformité (oui/non)	Justification	Référence
A1.	Global Le lecteur de codes à barres portatif de l'entrepreneur doit livrer, mettre en œuvre et soutenir une solution commerciale fonctionnelle et complète, et être compatible avec les solutions de délivrance de passeports SIRI et IMPP-Tempo d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Cela comprend tous les éléments qui contribuent à la composition de cette solution, en tout ou en partie, conformément aux exigences indiquées dans l'énoncé des besoins et ses appendices.			

N°	Critères obligatoires	Conformité (oui/non)	Justification	Référence
A2.	Environnement technique La solution de l'entrepreneur doit être fonctionnelle, complète et utilisable dans les deux langues officielles, l'anglais et le français, et être compatible avec l'infrastructure actuelle d'EDSC, conformément à l'Appendice B – Infrastructure technique.			
A3.	Prise en charge du pilote de système d'exploitation La solution de l'entrepreneur doit être fournie avec des pilotes signés compatibles avec Microsoft Windows 10 (et sa dernière version).			
A4.	Exploitation continue La solution de l'entrepreneur doit assurer un fonctionnement continu 24 heures par jour, 7 jours par semaine pendant l'année civile.			
A5.	Plage de température – Mode en service et hors service La solution de l'entrepreneur, qu'elle soit en service ou hors service, doit pouvoir résister à des températures comprises entre 0 °C et 50 °C.			
A6.	Capacité de résistance aux intempéries La solution de l'entrepreneur doit résister à la poussière conformément à un indice de protection 52 (IP52).			
A7.	Éléments configurables La solution de l'entrepreneur doit permettre d'activer, de désactiver et de modifier des paramètres.			
A8.	Format et couleur La solution doit être portable. Le lecteur doit, de préférence, être de couleur noire.			
A9.	Mode de numérisation Le lecteur doit être à balayage unique.			
A10.	Type d'élément de numérisation Le lecteur doit être capable de lire les codes 1-D et 2D.			
A11.	Résolution La résolution du capteur d'image doit être d'au moins 1280 x 960 pixels.			
A12.	Largeur minimale de la barre La barre doit mesurer trois millimètres.			
A13.	Vitesse du microprocesseur La solution doit être munie d'un microprocesseur d'au moins 800 mégahertz.			
A14.	Longueur d'onde de la source lumineuse La longueur d'onde doit être d'au moins 617 nanomètres.			
A15.	Capacité de décodage La solution doit permettre de lire et de décoder les formats de codes à barres suivants : Code 128, Code 39, Data Matrix, Code QR.			

N°	Critères obligatoires	Conformité (oui/non)	Justification	Référence
A16.	Signal de contraste d'impression (SCI) La différence de réflexion doit être d'au moins 16 %.			
A17.	Tolérance d'inclinaison/d'élévation/de roulement Inclinaison (en degrés) : +/- 60 Élévation (en degrés) : +/- 60			
A18.	Indicateurs d'avis à l'utilisateur - Bip (ton et volume réglables) - Indicateur à DEL			
A19.	Interface d'accueil 1 x interface écran-clavier 1 x USB			
A20.	Taille et poids maximaux Largeur : 6,6 cm Profondeur : 10,7 cm Hauteur : 16,8 cm Poids : 154 grammes			
A21.	Socle/support Le socle doit être muni d'un support pour le lecteur. Le lecteur de codes à barres doit pouvoir reposer en position verticale sur le socle (afin de pouvoir numériser les formulaires sous le lecteur de codes à barres).			

7. CONTRÔLE DE VALIDATION POUR UN PRODUIT ÉQUIVALENT PROPOSÉ

Produits équivalents – échantillons

Si le soumissionnaire offre un produit équivalent, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit équivaut à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir **trois** échantillons au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le gouvernement du Canada, dans les **trois (3)** jours ouvrables suivant la date de la demande. Les échantillons soumis par le soumissionnaire seront retournés au soumissionnaire et ne seront pas considérés comme faisant partie des produits livrables de tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne répond pas aux exigences de la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne répond pas à la demande de l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable.

Contrôle de validation de la soumission (VS)

Dans le cadre du contrôle de validation de la soumission, le Canada examinera la solution proposée dans la soumission classée au premier rang (établi après l'évaluation financière) afin de confirmer qu'elle fonctionnera comme décrit dans la soumission et qu'elle satisfait aux exigences en matière de fonctionnalité technique décrites dans l'énoncé des besoins. Le contrôle de validation de la soumission aura lieu dans la région de la capitale nationale, dans un emplacement d'EDSC fourni par le Canada, qui permettra de recréer l'environnement technique décrit dans l'énoncé des besoins.

Après la réception de l'avis émis par l'autorité contractante, le soumissionnaire aura un maximum de **trois (3)** jours ouvrables pour livrer la solution proposée à l'adresse d'expédition fournie au moment de l'envoi de l'avis. Le Canada effectuera ensuite le contrôle de validation. Le processus de contrôle de validation de

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

la soumission durera au maximum quatre semaines, à moins que toutes les parties n'en conviennent autrement.

Le matériel, le logiciel et les autres éléments fournis pour le contrôle de validation de la soumission doivent être identiques à ceux de la solution proposée. Le Canada assumera tous les coûts liés aux installations fournies, à l'infrastructure requise et à ses employés. Tous les coûts du soumissionnaire, y compris les coûts liés à l'expédition et à la livraison de la solution, seront à sa charge.

Le soumissionnaire doit fournir les ressources techniques requises pour corriger toutes les lacunes et résoudre tous les problèmes découverts pendant le contrôle de validation. Les ressources techniques doivent être joignables par téléphone et par courriel. Même si le contrôle sera effectué par le client, le soumissionnaire doit assurer la disponibilité d'au moins une ressource technique par téléphone et par courriel pour corriger toutes les lacunes et résoudre tous les problèmes découverts pendant le contrôle de validation. Si nécessaire, le soumissionnaire peut avoir à fournir une ressource technique sur place pendant au plus cinq jours ouvrables au cours du contrôle de validation de la soumission. Si le soumissionnaire est incapable de corriger les lacunes et de résoudre les problèmes rencontrés dans un délai de trois jours ouvrables pendant le contrôle de validation, la solution logicielle proposée sera jugée NON CONFORME et aucune autre évaluation ne sera effectuée.

Le Canada documentera les résultats du contrôle de validation de la soumission. S'il juge que la solution proposée ne satisfait pas à une exigence obligatoire de la demande de soumissions, la soumission ne réussira pas le contrôle de validation de la soumission et sera jugée non recevable.

Si, à tout moment au cours du contrôle de validation, le Canada détermine que la solution proposée par le soumissionnaire ne satisfait pas à une exigence obligatoire de la présente demande de soumissions, la proposition du soumissionnaire ne passera pas le contrôle de validation et sera rejetée d'emblée. À la suite de cette évaluation, le soumissionnaire ne sera plus jugé conforme, le contrôle de validation auprès de celui-ci prendra fin, la proposition sera rejetée et le soumissionnaire ayant présenté la proposition conforme suivante classée au premier rang sera choisi pour un contrôle de validation. Ce processus se répétera tant qu'un soumissionnaire n'aura pas passé le contrôle de validation.

Dans le cadre du contrôle de validation de la soumission, le soumissionnaire accorde au Canada une licence restreinte d'utilisation de la solution logicielle proposée par le soumissionnaire (le cas échéant) à des fins d'essai et d'évaluation.

8. LISTE DES PRODUITS LIVRABLES ET DATE DE LIVRAISON

TABLEAU 1 – BESOIN INITIAL			
N° d'article	Description	Numéro de pièce et marque du FEO	Quantité
001	Fourniture et livraison d'un lecteur de codes à barres portatif avec socle/support et de câbles de connexion USB, comme décrit dans l'énoncé des besoins, comprenant une garantie de cinq (5) ans. La solution doit être livrée dans les 30 jours suivant la date d'attribution du contrat.		1 320
002	Option pour la fourniture et livraison d'un lecteur de codes à barres portatif avec socle/support et de câbles de connexion USB, comme décrit dans l'énoncé des besoins, comprenant une garantie de cinq (5) ans. La solution doit être livrée dans les 30 jours suivant la date de modification du contrat.		JUSQU'À 500

REMARQUE IMPORTANTE : voir l'Appendice A – ADRESSES DE LIVRAISON ET LISTE DES QUANTITÉS pour obtenir plus de détails sur l'achat initial.

REMARQUE: les quantités optionnelles pourront être commandées « selon les besoins »; le cas échéant, des modifications seront apportées au contrat et les adresses de livraison seront fournies le moment venu.

TABLEAU 2 – BESOINS FACULTATIFS (ANNÉE D'OPTION 1)			
N° d'article	Description	Numéro de pièce et marque du FEO	Quantité
001	Fourniture et livraison d'un lecteur de codes à barres portatif avec socle/support et de câbles de connexion USB, comme décrit dans l'énoncé des besoins, comprenant une garantie de cinq (5) ans. La solution doit être livrée dans les 30 jours suivant la date de modification du contrat.		JUSQU'À 300

REMARQUE : des quantités optionnelles pourront être commandées « selon les besoins »; le cas échéant, des modifications seront apportées au contrat et les adresses de livraison seront fournies le moment venu.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

TABLEAU 3 – BESOINS FACULTATIFS (ANNÉE D'OPTION 2)			
N° d'article	Description	Numéro de pièce et marque du FEO	Quantité
001	Fourniture et livraison d'un lecteur de codes à barres portatif avec socle/support et de câbles de connexion USB, comme décrit dans l'énoncé des besoins, comprenant une garantie de cinq (5) ans. La solution doit être livrée dans les 30 jours suivant la date de modification du contrat.		JUSQU'À 200

REMARQUE : des quantités optionnelles pourront être commandées « selon les besoins »; le cas échéant, des modifications seront apportées au contrat et les adresses de livraison seront fournies le moment venu.

TABLEAU 4 – BESOINS FACULTATIFS (ANNÉE D'OPTION 3)			
N° d'article	Description	Numéro de pièce et marque du FEO	Quantité
001	Fourniture et livraison d'un lecteur de codes à barres portatif avec socle/support et de câbles de connexion USB, comme décrit dans l'énoncé des besoins, comprenant une garantie de cinq (5) ans. La solution doit être livrée dans les 30 jours suivant la date de modification du contrat.		JUSQU'À 200

REMARQUE : des quantités optionnelles pourront être commandées « selon les besoins »; le cas échéant, des modifications seront apportées au contrat et les adresses de livraison seront fournies le moment venu.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

Appendice A – ADRESSES DE LIVRAISON ET LISTE DES QUANTITÉS

a) La livraison des **1 320** lecteurs de codes à barres portatifs initiaux obligatoires avec socles/supports sera effectuée dans différentes régions du Canada selon la liste ci-jointe, y compris tous les frais de livraison ainsi que les droits de douane et les taxes applicables. EDSC fournira des détails supplémentaires à l'entrepreneur quant aux adresses de livraison exactes à l'attribution du contrat.

b) Le Canada se réserve le droit d'ajouter d'autres adresses de livraison et de facturation au moment d'exercer les options d'achat de quantités optionnelles.

EDSC File G9292-22875/A Appendix A – DELIVERY ADDRESSES AND QUANTITIES LIST - EDSC Dossier G9292-22875/A Appendice A – ADRESSES DE LIVRAISON ET LISTE DES QUANTITÉS

SiteCode	Site Name	Site Cat	Street Address (Shipping)	Building	City	Province	PostCode	Time Zone	Quantity
5944	Abbotsford	SCC	32525 Simon Avenue, Suite 100		Abbotsford	BC	V2T 6T6	PST	9
3570	Ajax	SCC	274 MacKenzie Ave, Suite 200		Ajax	ON	L1S 2E9	EST	8
2431	Alma	SCC	100 rue Saint-Joseph Sud, Bureau 105	Complexe Jacques-Gagnon	Alma	QC	G8B 7A6	EST	5
1541	Amherst	SCC	26-28 Prince Arthur Street		Amherst	NS	B4H 1V6	AST	2
2694	Amos	SCC	502 4e Rue Est		Amos	QC	J9T 1Y4	EST	2
1545	Antigonish	SCC	325 Main Street, 2nd Floor	Federal Building	Antigonish	NS	B2G 2C3	AST	2
3101	Amprior	SCC	75 Elgin St. West, Suite 1, & 2	Heritage Square	Amprior	ON	K7S 3T9	EST	2
2423	Baie-Comteau	SCC	300 boulevard La Salle	Les Galeries Baie-Comteau	Baie-Comteau	QC	G4Z 2K2	EST	4
3562	Bancroft	SCC	5 Fairway Boulevard	Fairway Plaza	Bancroft	ON	K0L 1C0	EST	2
3582	Barrie	SCC	48 Owen Street, 1st Floor		Barrie	ON	L4M 3H1	EST	5
1699	Bathurst	SCC	120 Harbourview Boulevard, 1st Floor	Nicholas Denys	Bathurst	NB	E2A 7R2	AST	3
1594	Bedford	SCC	1597 Bedford Highway, 2nd floor	Royal Bank Building	Bedford	NS	B4A 1E7	AST	4
3607	Belleville	SCC	11 Station Street		Belleville	ON	K8N 2S3	EST	4
3597	Bracebridge	SCC	98 Manitoba Street, 2nd Floor	Federal Building	Bracebridge	ON	P1L 2B5	EST	3
3841	Brampton	SCC	60 Gillingham Drive		Brampton	ON	L6X 0Z9	EST	13
4162	Brandon	SCC	1530-12th Street	Government of Canada Building	Brandon	MB	R7A 7Y6	CST	6
3551	Brantford	SCC	195 Henry Street, Unit 6B		Brantford	ON	N5S 5C9	EST	3
1503	Bridgewater	SCC	77 Dufferin Street	Dawson B. Dauphinee	Bridgewater	NS	B4V 9A2	AST	5
3102	Brockville	SCC	14 Court House Avenue, Floor 1	Thomas Fuller Building	Brockville	ON	K6V 4T1	EST	3
4875	Brooks	SCC	211 1st Avenue East		Brooks	AB	T1R 0G9	MST	2
2373	Brossard	SCC	2501 boulevard Lapinière, rez-de-chaussée		Brossard	QC	J4Z 3P1	EST	9
4358	Buffalo Narrows	SCC	Unit 4, 1491 Pedersen Avenue		Buffalo Narrows	SK	S0M 0J0	CST-NODST	2
3555	Burlington	SCC	676 Appleby Line, Unit E108		Burlington	ON	L7L 5Y1	EST	4
5907	Burnaby	SCC	3480 Gilmore Way, Suite 100		Burnaby	BC	V5G 4Y1	PST	8
4802	Calgary Centre	CONS	220 4th Avenue South East, Suite 150	Harry Hays Building	Calgary	AB	T2G 4X3	MST	4
4804	Calgary One Executive Place	SCC	1816 Crowchild Trail NW	One Executive Place	Calgary	AB	T2M 3Y7	MST	6
4803	Calgary Royal Vista	SCC	15 Royal Vista Place NW, 3rd Floor, Suite 350	Royal Vista Plaza	Calgary	AB	T3R 0P3	MST	8
4602	Calgary Sundance	CONS	120-23 Sunpark Drive South East		Calgary	AB	T2X 3V1	MST	0
4810	Calgary Temple Crossing	SCC	5401 Temple Drive NE, Suite 116	Temple Crossing	Calgary	AB	T1Y 3R7	MST	8
3451	Cambridge	SCC	299 Hespeler Rd, Unit 104	Cambridge Place	Cambridge	ON	N1R 3H8	EST	4
4815	Cambridge Bay	SCC	16 Mitik Street, Floor: 1	Cambridge Bay SCC	Cambridge Bay	NU	X0B 0C0	MST	2
5920	Campbell River	SCC	950 Alder St, Suite 101		Campbell River	BC	V9W 2P8	PST	4
2449	Campbell's Bay	SCC	2 rue John		Campbell's Bay	QC	J0X 1K0	EST	2
1647	Campbellton	SCC	157 Water Street, Suite 111	Campbellton City Centre Mall	Campbellton	NB	E3N 3L3	AST	4
4821	Camrose	SCC	4901 50th Avenue, 2nd floor, Suite 200	Federal Building	Camrose	AB	T4V 0S2	MST	3
4865	Camrose	SCC	802 Bow Valley Trail, Building C, Suite 113	Camrose Gateway Shops	Camrose	QC	G4T 1S2	MST	2
2310	Cap-aux-Meules	SCC	380 chemin Principal, Bureau 200		Cap-aux-Meules	QC	G4T 1S2	EST	2
1648	Caraquet	SCC	20-E St-Pierre Boulevard West	Place Bellevue	Caraquet	NB	E1W 1B6	AST	2
3103	Carleton Place	SCC	46 Lansdowne Ave.		Carleton Place	ON	K7C 2T8	EST	3
2456	Causapsal	SCC	8 rue Saint-Jacques Nord		Causapsal	QC	G01 1J0	EST	2
2448	Chandler	SCC	75 boulevard René-Lévesque Est, suite 201		Chandler	QC	G0C 1K0	EST	3
1959	Charlottetown	SCC	191 Great George Street, Main Floor	Jean Canfield	Charlottetown	PE	C1A 4L2	AST	4
2443	Châteauguay	SCC	245 boulevard Saint-Jean-Baptiste, Bureau 101		Châteauguay	QC	J6K 3C3	EST	4
3556	Chatham-Kent	SCC	120 Wellington St. West	Federal Building	Chatham	ON	N7M 4V9	EST	4
2484	Chibougamau	SCC	623 3e Rue		Chibougamau	QC	G8P 3A2	EST	2
2425	Chicoutimi	CONS	98 rue Racine Est		Chicoutimi	QC	G7H 1R1	EST	0
5942	Chilliwack	SCC	100 - 9345 Main Street		Chilliwack	BC	V2P 4M3	PST	5
2546	Chisasibi	SCC	457 rue Wolverine		Chisasibi	QC	J0M 1E0	EST	2
1143	Clarenville	SCC	50 Manitoba Drive		Clarenville	NL	ASA 1K5	EST	2
2450	Coaticook	SCC	289 rue Baldwin	Park Place	Coaticook	QC	J1A 2A2	EST	1

ESDC File G9292-22875/A Appendix A – DELIVERY ADDRESSES AND QUANTITIES LIST - EDSC Dossier G9292-22875/A Appendix A – ADRESSES DE LIVRAISON ET LISTE DES QUANTITÉS

Site Code	Site Name	Site Cat	Street Address (Shipping)	Building	City	Province	PostCode	Time Zone	Quantity
3207	Cobourg	SCC	1005 Elgin St., West		Cobourg	ON	K9A 5J4	EST	2
3590	Collingwood	SCC	44 Huronario Street		Collingwood	ON	L9Y 2L6	EST	2
5921	Comox Valley	SCC	130 19th Street		Courtenay	BC	V9N 8S1	PST	5
5947	Coquitlam	SCC	2963 Glen Drive, Suite 100	Westwood Corporate Centre	Coquitlam	BC	V3B 2P7	PST	6
1163	Corner Brook	SCC	1 Regent Square	Joseph R. Smallwood Building	Corner Brook	NL	A2H 7K6	NST	4
3625	Cornwall	SCC	111 Water Street East, Suite 100		Cornwall	ON	K6H 6S2	EST	4
2377	Côte-Des-Neiges (Montréal)	SCC	5160 boulevard Décarie, Bureau 700		Montréal	QC	H3X 2H9	EST	7
2441	Cowansville	SCC	224 rue du Sud, 2e étage		Cowansville	QC	J2K 2X4	EST	3
5918	Cowichan	SCC	111 Jubilee Street		Duncan	BC	V9L 1W8	PST	3
5977	Cranbrook	SCC	1113 Baker Street		Cranbrook	BC	V1C 1A7	MST	3
1682	Dalhousie	SCC	107 Hall St		Dalhousie	NB	E8C 1X2	AST	2
1505	Dartmouth	SCC	33 Alderney Drive, 3rd Floor	Belmont House	Dartmouth	NS	B2Y 2N4	AST	3
4137	Dauphin	SCC	181 1st Avenue North East		Dauphin	MB	R7N 1A6	CST	2
5964	Dawson City	SCC	1017 2nd Avenue	Oak Hall	Dawson City	YT	Y0B 1G0	PST	1
5996	Dawson Creek	SCC	1508 102nd Avenue, Suite 103		Dawson Creek	BC	V1G 2E2	MST-NODST	2
1575	Digby	SCC	98 Sydney Street		Digby	NS	B0V 1A0	AST	2
2433	Dolbeau	SCC	1400 rue des Érables	Quartier des Érables	Dolbeau Mistassini	QC	G8L 2W7	EST	3
2519	Donnacona	SCC	100 route 138, suite 110		Donnacona	QC	G3M 1B5	EST	2
2434	Drummondville	SCC	1175 rue Janelle, suite 103		Drummondville	QC	J2C 3E2	EST	5
3628	Dryden	SCC	119 King Street Dryden, Ontario		Dryden	ON	P8N 1C1	EST	2
4754	Edmonton Canada Place	SCC	Main Floor 9700 Jasper Avenue	Canada Place	Edmonton	AB	T5J 4C1	MST	9
4752	Edmonton Hermitage	SCC	12735 – 50 Street, NW	Hermitage Square	Edmonton	AB	T5A 4L8	MST	7
4820	Edmonton Millbourne	SCC	7609 38 Avenue NW	148 Millbourne Market Mall	Edmonton	AB	T6K 3L6	MST	13
4753	Edmonton Westlink	SCC	16826 107th Avenue, Suite 100	Edmonton Westlink	Edmonton	AB	T5P 4C3	MST	8
1653	Edmundston	SCC	22 Emmerson Street	Federal Building	Edmundston	NB	E3V 1R8	AST	4
4818	Edson	SCC	4905 4th Avenue		Edson	AB	T7E 1T1	MST	3
3751	Elliot Lake	SCC	3 Kilborn Way, Suite 2		Elliot Lake	ON	P5A 2T1	EST	2
3762	Espanola	SCC	721 Centre Street, Suite 2		Espanola	ON	P5E 1T3	EST	2
4401	Estevan	SCC	10 419 Kensington Avenue		Estevan	SK	S4A 2T5	CST-NODST	2
4235	Flin Flon	SCC	111 Main Street	Government of Canada Building Centre Forestville	Flin Flon	MB	R8A 1J9	CST	2
2429	Forestville	SCC	25 route 138 Est, Bureau 800		Forestville	QC	G0T 1E0	EST	3
3601	Fort Frances	SCC	301 Scott Street		Fort Frances	ON	P9A 1H1	EST	3
4825	Fort McMurray	SCC	8530 Manning Avenue, Unit 107		Fort McMurray	AB	T9H 5G2	MST	5
4904	Fort Simpson	SCC	9606 100 Street	Federal Building	Fort Simpson	NT	X0E 0N0	MST	2
4905	Fort Smith	SCC	149 McDougal Road	Federal Building	Fort Smith	NT	X0E 0P0	MST	2
1687	Fredericton	CONS	1133 Rue Regent, Suite 200		Fredericton	NB	E3B 3Z2	AST	1
3108	Gananoque	SCC	5 Charles Street South		Gananoque	ON	K7G 1V9	EST	2
1146	Gander	SCC	1 Markham Place, 1st Floor	McCurdy Complex	Gander	NL	A1V 0A8	NST	2
2447	Gaspé	SCC	98 rue de la Reine, 2e étage	Édifice Frederica-Giroux	Gaspé	QC	G4X 2V4	EST	2
2430	Gatineau-East	SCC	455 boulevard de l'Hôpital		Gatineau	QC	J8T 7X7	EST	9
2005	Gatineau-Hull	CONS	210 Champlain Street		Gatineau	QC	J8X 3R5	EST	1
3269	Geraldton	SCC	208 Beamish Avenue West		Geraldton	ON	P0T 1M0	EST	2
1523	Glace Bay	SCC	633 Main Street, Suite 101		Glace Bay	NS	B1A 6J3	AST	2
3452	Goderich	SCC	52 East Street	Senator's Place	Goderich	ON	N7A 1N3	EST	2
2436	Granby	SCC	82 rue Robinson Sud		Granby	QC	J2G 7L4	EST	3
1608	Grand Falls	SCC	441 Madawaska Road - Suite 100		Grand Falls	NB	E3Y 1A3	AST	2
1148	Grand Falls - Windsor	SCC	4A Bayley Street, Suite 100	Bayley Building	Grand Falls - Windsor	NL	A2A 2T5	NST	3
4819	Grande Prairie	SCC	11601 101st Avenue, Suite 101	Sterling Centre	Grande Prairie	AB	T8V 3X9	MST	5
3559	Guelph	SCC	259 Woodlawn Rd. West, Suite C		Guelph	ON	N1H 8J1	EST	6
1556	Guysborough	SCC	9996 Highway 16	Chedabucto Centre	Guysborough	NS	B0H 1N0	AST	2

ESDC File G9292-22875/A Appendix A – DELIVERY ADDRESSES AND QUANTITIES LIST - EDSC Dossier G9292-22875/A Appendice A – ADRESSES DE LIVRAISON ET LISTE DES QUANTITÉS

SiteCode	Site Name	Site Cat	Street Address (Shipping)	Building	City	Province	PostCode	Time Zone	Quantity
1515	Halifax	CONS	1800 Argyle Street		Halifax	NS	B3J 3N8	AST	4
3510	Hamilton East	SCC	2255 Barton St. East	Red Hill Creek Centre	Hamilton	ON	L8H 7T4	EST	12
3343	Hamilton Main	SCC	1550 Upper James St., 1st Floor		Hamilton	ON	L9B 2L6	EST	12
1185	Happy Valley	SCC	23 Broomfield Street		Happy Valley-Goose Bay	NL	A0P 1E0	NST	2
1138	Harbour Grace	SCC	29 Harvey Street	Babb Building	Harbour Grace	NL	A0A 2M0	NST	2
3109	Hawkesbury	SCC	521 Main Street East		Hawkesbury	ON	K6A 1B3	EST	2
4906	Hay River	SCC	62 Woodland Drive		Hay River	NT	X0E 1G1	MST	2
3216	ITTB	IPOC	494 Dundas Street East	Government of Canada Building	Belleville	ON	K8N 1G3	EST	13
4907	Inuvik	SCC	85 Kingmingya Road	Blackstone Building	Inuvik	NT	X0E 0T0	MST	2
1524	Inverness	SCC	15932 Central Avenue		Inverness	NS	B0E 1N0	AST	2
4936	Iqaluit	SCC	933 Miwvik Street (P.O. Box 639), Floor: Main	Iqaluit Building	Iqaluit	NU	X0A 0H0	EST	4
2468	Joliette	SCC	46 rue Gauthier Sud, suite 100	Complexe Joliette	Joliette	QC	J6E 4J4	EST	5
5986	Kamloops	SCC	520 Seymour Street, 1st floor		Kamloops	BC	V2C 2G9	PST	5
3552	Kapuskasing	SCC	8 Queen Street		Kapuskasing	ON	P5N 1G7	EST	3
5987	Kelowna	SCC	371 Queensway		Kelowna	BC	V1Y 8E6	PST	3
3514	Kenora	SCC	308 2nd St. South, Suite 201	Kenora Market Square	Kenora	ON	P9N 1G4	EST	3
1502	Kentville	SCC	495 Main Street, 2nd Floor	Federal Building	Kentville	NS	B4N 3W5	AST	3
3792	Kingston	SCC	1300 Bath Road, 1st Floor	Frontenac Mall	Kingston	ON	K7M 4X4	EST	8
3754	Kirkland Lake	SCC	13 Government Road W		Kirkland Lake	ON	P2N 2C9	EST	2
3580	Kitchener	SCC	25 Frederick Street, Suite 200	Market Square	Kitchener	ON	N2H 6M8	EST	8
2504	La Cité-Limoilou	SCC	2500 boulevard Montmorency, Bureau 101		Québec	QC	G1J 5C7	EST	6
2616	La Malbaie	SCC	541 rue Saint-Étienne	Complexe du Littoral	La Malbaie	QC	G5A 1J3	EST	2
2181	La Pocatière	SCC	708 4e Avenue, suite 103	Les Cours Painchaud	La Pocatière	QC	G0R 1Z0	EST	3
4355	La Ronge	SCC	503 La Ronge Avenue		La Ronge	SK	S0J 1L0	CST-NODST	2
2109	La Sarre	SCC	319 rue Principale		La Sarre	QC	J9Z 1Z4	EST	2
2652	La Tuque	SCC	290 rue Saint-Joseph, unité 14	Centre commercial Carrefour La Tuque	La Tuque	QC	G9X 3Z8	EST	2
1186	Labrador City	SCC	500 Vanier Ave.	Labrador Mall	Labrador City	NL	A2V 2W7	NST	2
2437	Lac-Mégantic	SCC	5550 rue Frontenac		Lac-Mégantic	QC	G6B 1H5	EST	2
5952	Langley	SCC	102-8747 - 204th Street		Langley	BC	V1M 2Y5	PST	5
2806	Laval	SCC	1041 boulevard des Laurentides, rez-de-chaussée	Edifice Centre Professionnel Guzzo	Laval	QC	H7G 2W2	EST	10
3600	Leamington	SCC	215 Talbot Street East	Leamington Mall	Leamington	ON	N8H 3X5	EST	2
4860	Lethbridge	SCC	920 - 2A Avenue North, Suite 101	Crownest Trail Plaza	Lethbridge	AB	T1H 0E3	MST	12
2625	Lévis	SCC	50 route du Président-Kennedy, suite 175	Place Lévis	Lévis	QC	G6V 6W8	EST	6
3209	Lindsay	SCC	65 Kent Street West		Lindsay	ON	K9V 2Y3	EST	4
3462	Listowel	SCC	200-1195 Wallace Ave N		Listowel	ON	N4W 1M6	EST	2
4862	Lloydminster	SCC	4114 70th Avenue		Lloydminster	AB	T9V 2X3	MST	2
3620	London	SCC	457 Richmond Street	Dominion Public Building	London	ON	N6A 3E3	EST	10
2871	Longueuil	SCC	1195 chemin du Tremblay, Bureau 100		Longueuil	QC	J4N 1R4	EST	9
2651	Louiseville	SCC	507 rue Marcel		Louiseville	QC	J5V 1N1	EST	2
2439	Magog	SCC	1700 rue Sherbrooke, Suite 100A		Magog	QC	J1X 5B4	EST	3
3831	Malton	SCC	6877 Goreway Drive, Unit 5		Mississauga	ON	L4T 1L9	EST	4
2445	Maniwaki	SCC	100 rue Principale Sud, Bureau 220	Galerie Maniwaki	Maniwaki	QC	J9E 3L4	EST	2
3618	Marathon	SCC	52 Peninsula Rd., Suite 105		Marathon	ON	P0T 2E0	EST	2
3113	Markham	SCC	5051 Highway 7 East, Unit 14		Markham	ON	L3R 1N3	EST	10
1144	Marystown	SCC	140 Ville Marie Drive, Room 130	Jerrett Building	Marystown	NL	A0E 2M0	NST	2
2455	Matane	SCC	750 avenue du Phare Ouest, Bureau 220	Les Galeries du Vieux Port	Matane	QC	G4W 3W8	EST	3
4807	Medicine Hat	SCC	78 - 8th Street NW	Northside Centre	Medicine Hat	AB	T1A 6P1	MST	6
4334	Melfort	SCC	104 McKendry Avenue West	McKendry Plaza	Melfort	SK	S0E 1A0	CST-NODST	3
3596	Midland	SCC	9225 Highway 93		Midland	ON	L4R 4K4	EST	3
3256	Milton	SCC	433 Steeles Ave. East, Floor: Ground, Suite 103		Milton	ON	L9T 8Z4	EST	4

ESDC File G9292-22875/A Appendix A – DELIVERY ADDRESSES AND QUANTITIES LIST - EDSC Dossier G9292-22875/A Appendix A – ADRESSES DE LIVRAISON ET LISTE DES QUANTITÉS

SiteCode	Site Name	Site Cat	Street Address (Shipping)	Building	City	Province	PostCode	Time Zone	Quantity
1642	Miramichi	SCC	139 Douglastown Boulevard		Miramichi	NB	E1V 0A4	AST	4
3830	Mississauga	SCC	3085A Glen Erin Drive		Mississauga	ON	L5L 1J3	EST	15
2106	Mistissini	SCC	32 rue Amisk		Mistissini	QC	G0W 1C0	EST	1
1640	Moncton	SCC	95 Foundry Street, Suite 110	Heritage Court	Moncton	NB	E1C 5H7	AST	7
1903	Montague	SCC	491 Main Street		Montague	PE	COA 1R0	AST	2
2469	Mont-Laurier	SCC	431 de la Madone Street, 1er étage		Mont-Laurier	QC	J9L 1S1	EST	2
2622	Montmagny	SCC	37 avenue Sainte-Brigitte Sud		Montmagny	QC	G5V 2Y3	EST	3
2879	Montréal (Centre-Ville)	SCC	200 boulevard René-Lévesque Ouest, suite 034	Complexe Guy Favreau	Montréal	QC	H2Z 1X4	EST	19
4316	Moose Jaw	SCC	501 - 111 Fairford Street East	Victoria Place	Moose Jaw	SK	S6H 7X5	CST-NODST	4
4113	Morden	SCC	158 Stephen Street	Government of Canada Building	Morden	MB	R6M 1T3	CST	3
5988	Nanaimo	SCC	60 Front Street, Suite 201		Nanaimo	BC	V9R 5H7	PST	8
3210	Napanee	SCC	2 Dairy Avenue	Murphy's Plaza	Napanee	ON	K7R 3T1	EST	2
5972	Nelson	SCC	1125 Lakeside Drive, Main floor	Chahko Mika Mall	Nelson	BC	V1L 5Z3	PST	3
1540	New Glasgow	SCC	340 East River Road, Main Floor		New Glasgow	NS	B2H 3P7	AST	4
3755	New Liskeard	SCC	280 Armstrong Street North		New Liskeard	ON	P0J 1P0	EST	2
2446	New Richmond	SCC	152 boulevard Perron Ouest, 2e étage		New Richmond	QC	G0C 2B0	EST	3
5940	New Westminster	SCC	620 Royal Avenue, 2nd floor, Suite 201		New Westminster	BC	V3M 1J2	PST	3
3594	Newmarket	SCC	1-18183 Yonge St. East Gwillimbury		East Gwillimbury	ON	L9N 0H9	EST	9
3566	Niagara Falls	SCC	6080 McLeod Road		Niagara Falls	ON	L2G 7T4	EST	3
4304	North Battleford	SCC	1401 101st Street		North Battleford	SK	S9A 1A1	CST-NODST	4
3568	North Bay	SCC	107 Shirreff Avenue, suite 102	Canada Place	North Bay	ON	P1B 7K8	EST	4
1546	North Sydney	SCC	105 King Street, Main Floor		North Sydney	NS	B2A 3S1	AST	3
5911	North Vancouver - North Shore	SCC	221 Esplanade West, Suite 100		North Vancouver	BC	V7M 3N7	PST	6
4152	Notre-Dame-De-Lourdes	SCC	51 Rodgers St.		Notre-Dame-De-Lourdes	MB	R0G 1M0	CST	2
3502	Oakville	SCC	125 Cross Avenue		Oakville	ON	L6J 2W7	EST	9
1907	O'Leary	SCC	371 Main Street		O'Leary	PE	C0B 1V0	AST	2
3253	Orangeville	SCC	210 Broadway Ave., Suite 102		Orangeville	ON	L9W 5G4	EST	2
3595	Orillia	SCC	50 Andrew Street South, Suite 101		Orillia	ON	L3V 7T5	EST	4
3599	Oshawa	SCC	200 John Street West, Unit C6	Mid-town Mall	Oshawa	ON	L1J 2B4	EST	12
3545	Ottawa East	SCC	2339 Ogilvie Road	Beacon Hill Shopping Centre	Ottawa	ON	K1J 8M6	EST	11
3745	Ottawa West	SCC	885 Meadowlands Drive East, Suite 105		Ottawa	ON	K2C 3N2	EST	8
3558	Owen Sound	SCC	1350 16th Street East	Heritage Place Shopping Centre, Units G10-12	Owen Sound	ON	N4K 6N7	EST	4
2385	Parc-Extension	SCC	540 avenue Beaumont		Montréal	QC	H3N 1T7	EST	6
3598	Parry Sound	SCC	74 James Street, 2nd floor		Parry Sound	ON	P2A 1T8	EST	2
3554	Pembroke	SCC	141 Lake Street		Pembroke	ON	K8A 5L8	EST	2
5978	Penticton	SCC	386 Ellis Street, Suite 101	The Factory	Penticton	BC	V2A 8C9	PST	4
3131	Perth	SCC	40 Sunset Blvd		Perth	ON	K7H 2Y4	EST	3
3563	Peterborough	SCC	219 George St N		Peterborough	ON	K9J 3G7	EST	5
3220	Picton	SCC	1 Pitt Street		Picton	ON	K0K 2T0	EST	2
1139	Piacentia	SCC	61 Blockhouse Road	Daffens Mall	Piacentia	NL	A0B 2Y0	NST	2
2884	Pointe-aux-Trembles (Montréal)	SCC	13313 rue Sherbrooke Est		Pointe-aux-Trembles	QC	H1A 1C2	EST	4
2883	Pointe-Claire (Montréal)	SCC	6500 route Transcanadienne, rez-de-chaussée, bureau 101		Pointe-Claire	QC	H9R 0A5	EST	6
5919	Port Alberni	SCC	4805 Mar Street, Unit A		Port Alberni	BC	V9Y 8J5	PST	2
1166	Port Aux Basques	SCC	64 Main St		Chamel - Port aux Basques	NL	A0M 1C0	NST	2
1520	Port Hawkesbury	SCC	811 Reeves Street, Unit 8	Shediac Plaza	Port Hawkesbury	NS	B9A 2S4	AST	4
4114	Portage la Prairie	SCC	1016 Saskatchewan Avenue East, Unit 2	Government of Canada Building	Portage La Prairie	MB	R1N 0K1	CST	2
5913	Powell River	SCC	7061 Duncan Street, Suite A		Powell River	BC	V8A 1W1	PST	2
4306	Prince Albert	SCC	2995 2nd Avenue West	South Hill Mall	Prince Albert	SK	S6V 5V5	CST-NODST	3
5994	Prince George	SCC	1363 4th Avenue		Prince George	BC	V2L 3J6	PST	7
5991	Prince Rupert	SCC	215 3rd Street, Suite 100	Ocean Centre Mall	Prince Rupert	BC	V8J 3J9	PST	3

ESDC File G9292-22875/A Appendix A – DELIVERY ADDRESSES AND QUANTITIES LIST - EDSC Dossier G9292-22875/A Appendice A – ADRESSES DE LIVRAISON ET LISTE DES QUANTITÉS

SiteCode	Site Name	Site Cat	Street Address (Shipping)	Building	City	Province	PostCode	Time Zone	Quantity
5424	Quesnel	SCC	283 Reid Street East		Quesnel	BC	V2J 2M1	PST	2
4929	Rankin Inlet	SCC	164-1 Mivvik Avenue		Rankin Inlet	NU	X0C 0G0	CST	2
4808	Red Deer	SCC	4901 46th Street		Red Deer	AB	T4N 1N2	MST	9
4317	Regina	SCC	1783 Hamilton St	Alvin Hamilton GOCB	Regina	SK	S4P 2B6	CST-NODST	6
3140	Renfrew	SCC	350 Raglan Street South		Renfrew	ON	K7V 1R7	EST	3
2420	Repentigny	SCC	667 rue Notre-Dame, Bureau 200		Repentigny	QC	J6A 2W5	EST	7
1618	Richibucto	SCC	25 Cartier Boulevard	Place Cartier	Richibucto	NB	E4W 3W7	AST	3
5912	Richmond	SCC	5611 Cooney Road, Suite 350	Richmond Professional Building	Richmond	BC	V6X 3J6	PST	6
5150	Richmond Hill	SCC	35 Beresford Drive		Richmond Hill	ON	L4B 4M3	EST	13
2454	Rimouski	SCC	22325 Loughheed Highway		Maple Ridge	BC	V2X 2T3	PST	4
2464	Rivière-du-Loup	SCC	287 rue Pierre-Saindon, Deuxième étage		Rimouski	QC	G5L 9A7	EST	4
2432	Roberval	SCC	299 rue Lafontaine	Plaza Roberval	Roberval	QC	G5R 3A9	EST	2
1183	Rocky Harbour	SCC	755 boulevard Saint-Joseph, Bureau 202	Bugden Building	Rocky Harbour	QC	G8H 2L4	EST	5
2492	Rouyn-Noranda	SCC	118 Pond Road	Édifice Réal-Caouette	Rouyn-Noranda	QC	A0K 4N0	NST	2
1617	Saint John	SCC	151 avenue du Lac, bureau 300, 2e étage	Agar Place	Saint John	QC	J9K 4N6	EST	3
4153	Saint Pierre-Jolys	SCC	1 Agar Place	St Pierre Bilingual Centre	Saint John	NB	E2L 5G4	AST	7
2687	Sainte-Agathe-des-Monts	SCC	427 Sabourin Street		St-Pierre-Jolys	MB	ROA 1V0	CST	1
2157	Sainte-Anne-des-Monts	SCC	118 rue Principale Est, Bureau 200, 2e étage		Sainte-Agathe-des-Monts	QC	J8C 1K1	EST	3
2440	Sainte-Foy (Québec)	SCC	230 1ère avenue Ouest		Sainte-Anne-des-Monts	QC	G4V 1E2	EST	2
2471	Sainte-Thérèse	SCC	3229 chemin des Quatre-Bourgeois, 3e étage		Québec	QC	G1W 0C1	EST	5
2358	Saint-Eustache	SCC	100 boulevard Ducharme, Suite 130, bureau 130		Québec	QC	J7E 1X2	EST	6
2415	Saint-Georges	SCC	250 boulevard Arthur-Sauvé		Saint-Eustache	QC	J7R 2H9	EST	3
2411	Saint-Hyacinthe	SCC	11400 1re Avenue Est, 2e étage	Place Centre-Ville	Saint-Georges	QC	G5Y 5S4	EST	4
2413	Saint-Jean-sur-Richelieu	SCC	3225 avenue Cusson, 2e étage, Bureau 2500, entrée 1	Galerias Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	QC	J2S 0H7	EST	7
2467	Saint-Jérôme	SCC	1235 rue Douglas		Saint-Hyacinthe	QC	J2W 0J2	EST	5
2888	Saint-Léonard (Montréal)	SCC	339 Jean-Paul-Hogue Boulevard		Saint-Jérôme	QC	J7Z 7A5	EST	6
1683	Saint-Quentin	SCC	6020 rue Jean-Talon Est, Bureau 500		Saint-Léonard	QC	HIS 3B1	EST	6
5351	Salmon Arm	SCC	193 Canada Street		Saint-Quentin	NB	E8A 1J8	AST	2
3571	Sarnia	SCC	191 Shuswap Street North West, 1st Floor		Salmon Arm	BC	V1E 4P6	PST	3
4318	Saskatoon	CONS	529 Exmouth Street		Sarnia	ON	N7I 5P6	EST	6
3546	Sault Ste. Marie	SCC	2325 Preston Avenue South, Unit 120	Market Mall	Saskatoon	SK	S7I 2G2	CST-NODST	9
4234	Selkirk	SCC	22 Bay Street, 1st floor		Sault Ste. Marie	ON	P6A 5S2	EST	6
2424	Sept-Îles	SCC	51 Main Street		Sault Ste. Marie	MB	R1A 1P9	CST	3
2838	Shawinigan	SCC	761 10e avenue		Senneterre	QC	J0Y 2M0	EST	2
1643	Shediac	SCC	701 boulevard Laure, 3e étage	Édifice Jos Hébert	Sept-Îles	QC	G4R 1X8	EST	4
1576	Shelburne	SCC	444 5e rue de la Pointe		Shawinigan	QC	G9N 1E6	EST	3
2219	Sherbrooke	SCC	342 Main Street Unit 145	Centre-Ville Mall	Shediac	NB	E4P 2E7	AST	3
1603	Shippagan	SCC	218 Water Street	Loyalist Plaza	Shelburne	NS	B0T 1W0	AST	2
3361	Simcoe	SCC	50 Place de la Cité		Sherbrooke	QC	J1H 4G9	EST	2
4750	Slave Lake	SCC	196A J D Gauthier Boulevard, Floor 1	Sawridge Plaza	Sherbrooke	QC	E8S 1P2	AST	6
5426	Smithers	SCC	5 Queensway Drive East		Shippagan	NB	E8S 1P2	AST	2
3141	Smiths Falls	SCC	100 Main Street SW, Unit 109		Simcoe	ON	N3Y 5K2	EST	3
2372	Sorel-Tracy	SCC	1020 Murray Street		Slave Lake	AB	T0G 2A0	MST	2
1904	Souris	SCC	91 Cornelia Street West, Suite 115		Smithers	BC	V0J 2N0	PST	3
1162	Springdale	SCC	101 rue Augusta		Smiths Falls	ON	K7A 5L3	EST	2
5825	Squamish	SCC	15 Green Street		Sorel-Tracy	QC	J3P 1A8	EST	3
1184	St. Anthony	SCC	130 Main Street	JNI Building	Souris	PE	COA 2B0	AST	2
3573	St. Catharines	SCC	1440 Winnipeg Street		Springdale	NL	A0I 1T0	NST	2
		SCC	1 Goose Cove Road		Squamish	BC	V8B 0B2	PST	2
		SCC	395 Ontario St., Units E & F	Henley Square	St. Anthony	NL	A0K 4S0	NST	3
		SCC			St. Catharines	ON	L2N 7N6	EST	9

EDSC File G9292-22875/A Appendix A – DELIVERY ADDRESSES AND QUANTITIES LIST - EDSC Dossier G9292-22875/A Appendice A – ADRESSES DE LIVRAISON ET LISTE DES QUANTITÉS

SiteCode	Site Name	Site Cat	Street Address (Shipping)	Building	City	Province	PostCode	Time Zone	Quantity
1137	St. John's	CONS	100 Hebron Way		St. John's	NL	A1A 0I9	NST	4
4824	St. Paul	SCC	4807-50 Avenue		St. Paul	AB	T0A 3A3	MST	2
1646	St. Stephen	SCC	93 Milltown Boulevard	Canada Post Office Building	St. Stephen	NB	E3L 1G5	AST	3
3359	St. Thomas	SCC	1010 Talbot Street, Unit 34	Employment Services Elgin	St. Thomas	ON	N5P 4N2	EST	3
4233	Steinbach	SCC	2 Highway #12, Unit 1	Steinbach Place	Steinbach	MB	R5G 1T2	CST	3
1164	Stephenville	SCC	159-161 Minnesota Drive		Stephenville	NL	A2N 3Y3	NST	2
3465	Stratford	SCC	61 Lorne Ave, Ground Floor, Unit 2	Federal Building	Stratford	ON	N5A 6S4	EST	3
3612	Sudbury	SCC	19 Lisgar Street, Main Floor		Sudbury	ON	P3E 6L1	EST	7
1962	Summerside	SCC	294 Church Street	Summerside Rotary (Library) Bldg	Summerside	PE	C1N 0C1	AST	3
5851	Surrey North	SCC	13889 104th Avenue		Surrey	BC	V3T 1W8	AST	11
5852	Surrey South	SCC	103-15295 56th Ave.		Surrey	BC	V3S 0X9	PST	9
1621	Sussex	SCC	10 Gateway Street	Mapleton Place	Sussex	NB	E4E 1T1	AST	2
4138	Swan River	SCC	355 Kelsey Trail, Unit 1		Swan River	MB	ROL 1Z0	CST	2
4341	Swift Current	SCC	250 Central Avenue North	Chinook Building	Swift Current	SK	S9H 0L2	CST-NODST	2
1559	Sydney	SCC	15 Dorchester St, Floor 1	Commerce Tower	Sydney	NS	B1P 5Y9	AST	3
5962	Terrace	SCC	4630 Lazelle Avenue		Terrace	BC	V8G 1S6	PST	5
2362	Terrebonne	SCC	835 montée Masson		Terrebonne	QC	J6W 2C7	EST	5
4209	The Pas	SCC	333 Edwards Avenue	Uptown Mall	The Pas	MB	R9A 1K7	CST	2
2821	Theftford Mines	SCC	350 boulevard Frontenac Ouest, Bureau 500	Place Dominus	Theftford-Mines	QC	G6G 6N7	EST	2
4236	Thompson	SCC	408 Moak Crescent		Thompson	MB	R8N 2B7	CST	2
3616	Thunder Bay	SCC	975 Alloy Drive	Livingston Center	Thunder Bay	ON	P7B 5Z8	EST	4
3365	Tillsonburg	SCC	96 Tillson Avenue	Timcor Building	Tillsonburg	ON	N4G 3A1	EST	2
3548	Timmins	SCC	120 Cedar Street South, 1st Floor		Timmins	ON	P4N 2G8	EST	4
3591	Toronto - College Street	SCC	559 College Street, Suite 100		Toronto	ON	M6G 1A9	EST	12
3258	Toronto - Gerrard Square	SCC	1000 Gerrard Street East, 2nd Floor, Unit DD10/11,		Toronto	ON	M4M 3G6	EST	7
3246	Toronto - Malvern	SCC	31 Tapscoff Road	Malvern Town Centre	Malvern	ON	M1B 4Y7	EST	4
3589	Toronto Etobicoke	SCC	5353 Dundas Street West, suite 101		Etobicoke	ON	M9B 6H8	EST	5
3538	Toronto Lawrence Square	SCC	700 Lawrence Avenue West, Suite 142-146	Lawrence Square Shopping Centre	Toronto	ON	M6A 3B4	EST	10
3245	Toronto North York	SCC	4900 Yonge Street, 1st floor	Joseph Sheppard Building	North York	ON	M2N 6A8	EST	9
3583	Toronto Scarborough	SCC	200 Town Centre Court, 1st Floor	Canada Centre	Scarborough	ON	M1P 4X8	EST	19
3588	Toronto West Humber	SCC	2291 Kipling Avenue		Toronto	ON	M9W 4L6	EST	7
1604	Tracadie - Sheila	SCC	3409-17 Principale Street	Le Rond Point Shopping Center	Tracadie - Sheila	NB	E1X 1C7	AST	3
5973	Trail	SCC	1101 Dewdney Ave, Suite 101		Trail	BC	V1R 4T1	PST	2
3221	Trenton	SCC	50 Dundas Street West		Trenton	ON	K8V 6R5	EST	2
2428	Trois-Rivières	SCC	1660 rue Royale, Bureau 100		Trois-Rivières	QC	G9A 4K3	EST	6
1571	Truro	SCC	181 Willow Street		Truro	NS	B2N 4Z9	AST	2
2679	Val-des-Sources	SCC	309 rue Chassé, Bureau 200		Val-des-Sources	QC	J1T 2B4	EST	2
2493	Val-d'Or	SCC	400 avenue Centrale		Val-d'Or	QC	J9P 1P3	EST	3
2419	Valleyfield	SCC	63 Champlain, Suite 100		Val-des-Érables	QC	J61 1W4	EST	2
5908	Vancouver - Sinclair	SCC	757 Hastings Street West, Unit 125	Sinclair Centre	Salaberry-de-Valleyfield	BC	V6C 1A1	PST	6
5823	Vancouver (West Broadway)	SCC	1263 West Broadway		Vancouver	BC	V6H 1G7	PST	8
5922	Vancouver East	SCC	1420 Kingsway		Vancouver	BC	V5N 2R5	PST	5
5439	Vanderhoof	SCC	189 Stewart St. East		Vanderhoof	BC	V0J 3A0	PST	2
2251	Vaudreuil-Dorion	SCC	2555 rue DuTrisac		Vaudreuil-Dorion	QC	J7V 7E6	EST	3
2380	Verdun	SCC	4110 rue Wellington, 2e étage		Verdun	QC	H4G 1V7	EST	7
5979	Vernon	SCC	3301 30th Ave, Unit 101		Vernon	BC	V1T 2C9	PST	3
5863	Victoria	CONS	1150 Douglas Street, Suite 450	Bay Centre	Victoria	BC	V8W 3M9	PST	0
5927	Victoria West Shore	SCC	3179 Jacklin Road		Victoria	BC	V9B 3Y7	PST	3
2435	Victoriaville	SCC	1111 Jutas Boulevard E		Victoriaville	QC	G6S 1C1	EST	3
2110	Ville-Marie	SCC	698 rue Sainte-Anne		Ville-Marie	QC	J9V 2B6	EST	2

ESDC File G9292-228725/A Appendix A – DELIVERY ADDRESSES AND QUANTITIES LIST - EDSC Dossier G9292-228725/A Appendix A – ADRESSES DE LIVRAISON ET LISTE DES QUANTITÉS

Site Code	Site Name	Site Cat	Street Address (Shipping)	Building	City	Province	PostCode	Time Zone	Quantity
3782	Walkerton	SCC	200 McLab Street		Walkerton	ON	N0G 2V0	EST	3
3414	Wallaceburg	SCC	786 Dufferin Avenue	Municipal Service Centre	Wallaceburg	ON	N8A 2V3	EST	1
4344	Weyburn	SCC	11-110 Souris Avenue	City Centre Mall	Weyburn	SK	S4H 2Z8	CST-NODST	2
5965	Whitehorse	SCC	300 Main Street, Suite 125	Elijah Smith Building	Whitehorse	YT	Y1A 2B5	PST	3
5992	Williams Lake	SCC	79 4th Avenue South		Williams Lake	BC	V2G 1J6	PST	2
3577	Windsor (City Hall)	SCC	400 City Hall Square East, Suite 103		Windsor	ON	N9A 7K6	EST	12
1538	Windsor (Water)	SCC	80 Water Street, Unit 1		Windsor	NS	B0N 2T0	AST	2
4122	Winnipeg Crestview	SCC	Unit 140, 3393 Portage Avenue	Crestview Centre	Winnipeg	MB	R3K 2G7	CST	4
4123	Winnipeg Portage Place	SCC	393 Portage Avenue, Ground Floor, Unit 122	Portage Place Mall	Winnipeg	MB	R3B 3H6	CST	11
4117	Winnipeg Rivergrove	SCC	2599 Main Street	Rivergrove Shopping Centre	Winnipeg	MB	R2V 4W3	CST	5
4118	Winnipeg Taylor	SCC	1450 Taylor Avenue		Winnipeg	MB	R3N 1Y6	CST	7
3574	Woodstock (Dundas)	SCC	959 Dundas Street West, Suite 101		Woodstock	ON	N4S 1H2	EST	3
1688	Woodstock (Main)	SCC	680 Main Street	Canada Post Office Building	Woodstock	NB	E7M 5C1	AST	2
1589	Yarmouth	SCC	13 Willow Street, 2nd Floor	Canada Post Office Building	Yarmouth	NS	B5A 1T8	AST	3
4901	Yellowknife	SCC	5101 50th Avenue, Main Floor	Greenstone Building	Yellowknife	NT	X1A 2N8	MST	4
4388	Yorkton	SCC	214 Smith Street East	Imperial Plaza	Yorkton	SK	S3N 3S6	CST-NODST	5
316									1320

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

Appendice B – Environnement technique

SIRI :

Le SIRI est une application développée à l'interne qui est utilisée pour traiter les demandes de passeport des Canadiens. Cette application est installée sur les ordinateurs de bureau et portables Windows 10 et communique avec le système principal au moyen d'une connexion intranet sécurisée. Le SIRI utilise plusieurs périphériques matériels, dont un numériseur à plat, un lecteur de codes à barres et une imprimante de reçus. Tous les périphériques utilisés de concert avec le SIRI doivent être compatibles avec Windows 10.

TEMPO :

On peut accéder au TEMPO sur un poste de travail Windows 10. Cela est en grande partie dû à la compatibilité des pilotes.

Étant une application Web, TEMPO est accessible au moyen d'un navigateur. Le choix du navigateur est donc un élément clé de la plateforme opérationnelle de l'application.

À l'heure actuelle, TEMPO prend en charge trois navigateurs :

- Google Chrome
- Microsoft Edge
- Microsoft Internet Explorer 11 (IE11)

Remarque : IE11 est encore pris en charge, mais il s'agit d'un navigateur quelque peu désuet. Il n'est pas compatible avec bon nombre de fonctions d'intégration interne qu'utilisent les applications Web pour améliorer l'expérience utilisateur. Le TEMPO doit utiliser un code personnalisé de haut niveau pour compenser les lacunes d'IE11. Par conséquent, cela peut affecter la robustesse et le rendement de l'application. C'est pourquoi il est recommandé d'utiliser Chrome ou Edge plutôt qu'IE11.

Les périphériques utilisés de concert avec l'application TEMPO (y compris un numériseur à plat, un lecteur de codes à barres et une imprimante de reçus) doivent être connectés localement à un poste de travail Windows 10 et utiliser des pilotes de plateforme Windows compatibles ou installées par le fournisseur (le cas échéant).

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
hn467
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT

TABLEAU 1 – BESOIN INITIAL					
PÉRIODE: 1 AN À PARTIR DE LA DATE D'ATTRIBUTION DU CONTRAT					
N° d'article	SPÉCIFICATION / DESCRIPTION	Numéro de pièce et marque du FEO	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE FERME (CAD)	PRIX CALCULÉ (CAD)
001	<p>Fourniture et livraison d'un lecteur de codes à barres portatif avec socle/support et de câbles de connexion USB, comme décrit dans l'énoncé des besoins, comprenant une garantie de cinq (5) ans.</p> <p>La solution doit être livrée dans les 30 jours suivant la date d'attribution du contrat.</p>		1 320	\$	\$
002	<p>Option pour la fourniture et livraison d'un lecteur de codes à barres portatif avec socle/support et de câbles de connexion USB, comme décrit dans l'énoncé des besoins, comprenant une garantie de cinq (5) ans.</p> <p>La solution doit être livrée dans les 30 jours suivant la date de modification du contrat.</p>		JUSQU'À 500	\$	\$
				SOUS-TOTAL (CAD)	\$
				TPS / TVH / TVQ (CAD) (applicable en sus)	\$
				TOTAL (CAD)	\$

REMARQUE IMPORTANTE: voir l'Appendice A – ADRESSES DE LIVRAISON ET LISTE DES QUANTITÉS pour obtenir plus de détails sur l'achat initial.

REMARQUE: les quantités optionnelles pourront être commandées « selon les besoins »; le cas échéant, des modifications seront apportées au contrat et les adresses de livraison seront fournies le moment venu.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
hn467
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT (SUITE)

TABLEAU 2 – BESOINS OPTIONAL (ANNÉE D'OPTION 1)					
N° d'article	SPÉCIFICATION / DESCRIPTION	Numéro de pièce et marque du FEO	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE FERME (CAD)	PRIX CALCULÉ (CAD)
001	Fourniture et livraison d'un lecteur de codes à barres portatif avec socle/support et de câbles de connexion USB, comme décrit dans l'énoncé des besoins, comprenant une garantie de cinq (5) ans. La solution doit être livrée dans les 30 jours suivant la date de modification du contrat.		JUSQU'À 300	\$	\$
				SOUS-TOTAL (CAD)	\$
				TPS / TVH / TVQ (CAD) (applicable en sus)	\$
				TOTAL (CAD)	\$

REMARQUE : des quantités optionnelles pourront être commandées « selon les besoins »; le cas échéant, des modifications seront apportées au contrat et les adresses de livraison seront fournies le moment venu.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
hn467
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT (SUITE)

TABLEAU 3 – BESOINS OPTIONAL (ANNÉE D'OPTION 2)					
N° d'article	SPÉCIFICATION / DESCRIPTION	Numéro de pièce et marque du FEO	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE FERME (CAD)	PRIX CALCULÉ (CAD)
001	Fourniture et livraison d'un lecteur de codes à barres portatif avec socle/support et de câbles de connexion USB, comme décrit dans l'énoncé des besoins, comprenant une garantie de cinq (5) ans. La solution doit être livrée dans les 30 jours suivant la date de modification du contrat.		JUSQU'À 200	\$	\$
				SOUS-TOTAL (CAD)	\$
				TPS / TVH / TVQ (CAD) (applicable en sus)	\$
				TOTAL (CAD)	\$

REMARQUE : des quantités optionnelles pourront être commandées « selon les besoins »; le cas échéant, des modifications seront apportées au contrat et les adresses de livraison seront fournies le moment venu.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
hn467
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TABLEAU 4 – BESOINS OPTIONAL (ANNÉE D'OPTION 3)					
N° d'article	SPÉCIFICATION / DESCRIPTION	Numéro de pièce et marque du FEO	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE FERME (CAD)	PRIX CALCULÉ (CAD)
001	<p>Fourniture et livraison d'un lecteur de codes à barres portatif avec socle/support et de câbles de connexion USB, comme décrit dans l'énoncé des besoins, comprenant une garantie de cinq (5) ans.</p> <p>La solution doit être livrée dans les 30 jours suivant la date de modification du contrat.</p>		JUSQU'À 200	\$	\$
				SOUS-TOTAL (CAD)	\$
				TPS / TVH / TVQ (CAD) (applicable en sus)	\$
				TOTAL (CAD)	\$

REMARQUE : des quantités optionnelles pourront être commandées « selon les besoins »; le cas échéant, des modifications seront apportées au contrat et les adresses de livraison seront fournies le moment venu.

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

FORMULAIRE A – FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION		
Numéro de l'invitation:	G9292-228725/A	
Appellation légale du soumissionnaire		
Représentant autorisé du soumissionnaire aux fins d'évaluation (p.ex. pour clarifications)	Nom	
	Titre	
	Adresse	
	No. téléphone	
	No. télécopieur	
	Courriel	
Numéro d'entreprise – Approvisionnement du soumissionnaire (NEA) [voir les instructions uniformisées 2003]		
Compétence du contrat : Province du Canada choisie par le soumissionnaire qui aura compétence sur tout contrat subséquent (si différente de celle précisée dans la demande)		
Les soumissionnaires qui sont constitués en société, y compris ceux qui soumissionnent en tant que coentreprise, doivent fournir une liste complète des noms de toutes les personnes qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire . Les soumissionnaires qui soumissionnent en tant qu'entreprise individuelle, ainsi que ceux qui soumissionnent en tant que coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaires. Les soumissionnaires qui soumissionnent en tant que sociétés, entreprises ou partenariats n'ont pas besoin		
En apposant ma signature ci-après, j'atteste, au nom du soumissionnaire, que j'ai lu la demande de propositions en entier, y compris les documents incorporés par renvoi dans la demande et que :		
<ol style="list-style-type: none">1. le soumissionnaire juge qu'il a les compétences requises et que ses produits satisfont aux exigences obligatoires décrites dans la demande de soumissions;2. la soumission est valide pour la période indiquée dans la demande de soumissions;3. tous les renseignements fournis dans la soumission sont complets, véridiques et exacts;4. si un contrat est attribué au soumissionnaire, ce dernier acceptera toutes les modalités déterminées dans les clauses du contrat comprises dans la demande de propositions.		
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire		
Date:		

FORMULAIRE B: FORMULAIRE DE VALIDATION DE LA CONFORMITÉ TECHNIQUE

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

- 1) Les soumissionnaires:
 - a) Doivent indiquer, pour chacune des **SPÉCIFICATIONS OBLIGATOIRES**, dans la colonne de droits intitulée « **Conformité** », si le lecteur de codes à barres portatif proposé répond aux exigences;
 - b) Devraient indiquer à quelle page des documents techniques fournis se trouvent l'information technique prouvant la conformité de l'appareil proposé aux critères obligatoires ci-après. Dans les documents techniques, indiquer clairement où se trouve l'information technique;
- 2) Il sera à votre avantage de fournir le plus de détails possible des spécifications dans vos remarques/revendications de conformité pour chaque spécification.
- 3) Le Canada N'EST PAS obligé de demander des précisions sur les soumissions ou sur les documents techniques fournis. Les soumissionnaires qui ne démontrent pas comment leurs produits répondent aux exigences des spécifications peuvent voir leur soumission jugée irrecevable. Tout écart devra être clairement indiqué et justifié en détail.

Le lecteur de codes à barres portatif avec socle/support proposé du soumissionnaire doit remplir les spécifications obligatoires suivantes:

Spécifications techniques

N°	Critères obligatoires	Conformité (oui/non)	Justification	Référence
A1.	Global Le lecteur de codes à barres portatif de l'entrepreneur doit livrer, mettre en œuvre et soutenir une solution commerciale fonctionnelle et complète, et être compatible avec les solutions de délivrance de passeports SIRI et IMPP-Tempo d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Cela comprend tous les éléments qui contribuent à la composition de cette solution, en tout ou en partie, conformément aux exigences indiquées dans l'énoncé des besoins et ses appendices.			
A2.	Environnement technique La solution de l'entrepreneur doit être fonctionnelle, complète et utilisable dans les deux langues officielles, l'anglais et le français, et être compatible avec l'infrastructure actuelle d'EDSC, conformément à l'Appendice B – Infrastructure technique.			
A3.	Prise en charge du pilote de système d'exploitation La solution de l'entrepreneur doit être fournie avec des pilotes signés compatibles avec Microsoft Windows 10 (et sa dernière version).			

N°	Critères obligatoires	Conformité (oui/non)	Justification	Référence
A4.	Exploitation continue La solution de l'entrepreneur doit assurer un fonctionnement continu 24 heures par jour, 7 jours par semaine pendant l'année civile.			
A5.	Plage de température – Mode en service et hors service La solution de l'entrepreneur, qu'elle soit en service ou hors service, doit pouvoir résister à des températures comprises entre 0 °C et 50 °C.			
A6.	Capacité de résistance aux intempéries La solution de l'entrepreneur doit résister à la poussière conformément à un indice de protection 52 (IP52).			
A7.	Éléments configurables La solution de l'entrepreneur doit permettre d'activer, de désactiver et de modifier des paramètres.			
A8.	Format et couleur La solution doit être portable. Le lecteur doit, de préférence, être de couleur noire.			
A9.	Mode de numérisation Le lecteur doit être à balayage unique.			
A10.	Type d'élément de numérisation Le lecteur doit être capable de lire les codes 1-D et 2D.			
A11.	Résolution La résolution du capteur d'image doit être d'au moins 1280 x 960 pixels.			
A12.	Largeur minimale de la barre La barre doit mesurer trois millimètres.			
A13.	Vitesse du microprocesseur La solution doit être munie d'un microprocesseur d'au moins 800 mégahertz.			
A14.	Longueur d'onde de la source lumineuse La longueur d'onde doit être d'au moins 617 nanomètres.			
A15.	Capacité de décodage La solution doit permettre de lire et de décoder les formats de codes à barres suivants : Code 128, Code 39, Data Matrix, Code QR.			
A16.	Signal de contraste d'impression (SCI) La différence de réflexion doit être d'au moins 16 %.			
A17.	Tolérance d'inclinaison/d'élévation/de roulement Inclinaison (en degrés) : +/- 60 Élévation (en degrés) : +/- 60			
A18.	Indicateurs d'avis à l'utilisateur - Bip (ton et volume réglables) - Indicateur à DEL			
A19.	Interface d'accueil 1 x interface écran-clavier 1 x USB			

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-228725/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-228725

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn467. G9292-228725

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

N°	Critères obligatoires	Conformité (oui/non)	Justification	Référence
A20.	Taille et poids maximaux Largeur : 6,6 cm Profondeur : 10,7 cm Hauteur : 16,8 cm Poids : 154 grammes			
A21.	Socle/support Le socle doit être muni d'un support pour le lecteur. Le lecteur de codes à barres doit pouvoir reposer en position verticale sur le socle (afin de pouvoir numériser les formulaires sous le lecteur de codes à barres).			